

L'ACTION UNIVERSITAIRE

LE CERCLE UNIVERSITAIRE

Jean Saucier

LA FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Eudore Dubeau

LA PROTHESE DENTAIRE

Théo. Côté

L'ORTHODONTIE A LA FACULTE
DE CHIRURGIE DENTAIRE

Paul Geoffrion

MEDECINS ET DENTISTES

Ernest Charron

L'HYGIENE DENTAIRE: SON EVOLUTION

J.-F. Perreault

L'ECOLE DENTAIRE ET SA CLINIQUE

J. Arthur Renaud

•
Chez les Anciens - La Vie Universitaire
Quelques livres - Ceux qui s'en vont

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

Comité d'honneur:

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec
Le cardinal-archevêque de Québec
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université
Le président général de l'Université
Le recteur de l'Université
Le président de la Commission d'Administration de l'Université
Le premier ministre de la province de Québec
Le secrétaire de la province de Québec
Son Honneur le maire de Montréal

Comité exécutif:

Me Arthur Vallée, président.
Docteur Louis-Charles Simard, 1er vice-président.
Docteur Denis Forest, 2e vice-président.
M. Jules Labarre, secrétaire.
M. Gérard Parizeau, trésorier.
Docteur Stephen Langevin, ancien président.
Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

Comité de rédaction

Les membres du comité exécutif et les représentants des facultés:

Théologie: M. l'abbé Gérard Chaput, p.s.s.; *Médecine*: Dr Pierre Smith; *Droit*: C.-E. Bruchési; *Philosophie*: Roméo Mondello; *Lettres*: René Guénette; *Sciences*: Dr Georges Baril; *Chirurgie Dentaire*: Dr Armand Fortier; *Sciences Sociales*: Mlle Rolande Provencher; *Agronomie*: Fernand Corminboeuf; *Médecine Vétérinaire*: Joseph Dufresne; *Hautes Etudes Commerciales*: Benoit Brouillette; *Pharmacie*: J.-L. Fortin; *Optométrie*: Charlemagne Bourcier; *Polytechnique*: Jacques Hurtubise.

Rédacteur en chef: Hermas Bastien.

Conseil général:

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants:
Théologie: MM. les abbés Irénée Lussier et Gérard Chaput,

Droit: Me Charles-Emile Bruchési, Me Roger Brossard, Me Jacques Perreault, Marcel Faribault, Notaire.

Médecine: Dr Donatien Marion et Dr Jean Saucier.

Philosophie: Mlle Juliette Chabot et Dr Antonio Barbeau.

Lettres: MM. René Guénette et Jean-Marie Gauvreau.

Sciences: Dr Georges Préfontaine et Lionel Lemay.

Chirurgie Dentaire: Dr Armand Fortier et Dr Ephrem Vinet.

Pharmacie: MM. Adrien Bergeron et Roger Barré.

Sciences Sociales: Me Jean-Marie Nadeau et Me Alfred Labelle.

Agronomie: MM. Fernand Corminboeuf et Aimé Gagnon.

Médecine Vétérinaire: Dr Georges Rajotte et Dr Bernard Lasalle.

Htes E. Commerciales: MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau.

Polytechnique: MM. Antonio Lalonde et Henri Gaudefroy.

Optométrie: MM. Armand Messier et Roland de Montigny.

Le président de l'Association générale des étudiants.

Comité du Fonds des Anciens:

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Docteurs Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Gérard Parizeau, trésorier.

Trésorier honoraire:

L'honorable Henri Groulx.

Vérificateur honoraire:

Jean Valiquette (H.E.C.)

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES
SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES — GENIE CIVIL —
AGRONOMIE — MEDECINE VETERINAIRE — COMMERCE —
ENSEIGNEMENT MODERNE — PEDAGOGIE — MUSIQUE —
DESSIN — ART MENAGER — TOURISME — ELOCUTION —
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES GARDES-MALADES — HYGIENE
SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
1265, RUE SAINT-DENIS — MONTRÉAL

DEVENEZ UN HABITUÉ
DU CINÉMA FRANÇAIS!

...

VOS SOIRÉES VOUS
LAISSERONT UN
SOUVENIR TOUJOURS
AGRÉABLE!

FRANCE- FILM

Compagnie canadienne-française,
première et seule distributrice
du film parlant français



Edifice Railway Exchange
637 OUEST, rue CRAIG
MONTRÉAL



LE SUN TRUST LIMITÉE

Conseil d'administration

Arthur Vallée, C.R.,
Président

Joseph Simard,
Vice-Président

Albet Hudon,
Vice-Président

Jules-A. Brillant,
Vice-Président

Charles Delagrave, N.P.,
M.P.P.

Marius Dufresne

Hon. Wilfrid Gagnon

Col. Hon. Raoul Grothé, C.L.

J.-Edouard Labelle, C.R.

Hon. Lucien Moraud, C.R.,

Sénateur

Hon. George Parent, C. R.

Sénateur

Eugène Poirier, N.P.

Direction

Hervé Prévost, *Dir. général*

Gérard Favreau, *Secrétaire*

H.-E. Ouimet, *Trésorier*

Garde de valeurs

•
Exécutions testamen-
taires

•
Fiducies

•
Administration de
propriétés

•
Vente d'immeubles

•
Dépôts à intérêts

•
Coffrets de sûreté

Siège social

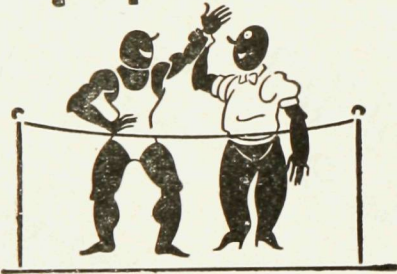
10 ouest St-Jacques
MONTREAL

Succursale

132, St-Pierre
QUEBEC

Il n'est pas trop tôt MAINTENANT pour commander vos Sweet Caps pour les soldats outre-mer afin de les leur faire livrer aux Fêtes.

populaire



comme une
sweet caporal

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Buvez **NECTAR**
Mousseux
CHRISTIN



PLUS DELICIEUX QUE JAMAIS

LE NECTAR
Mousseux
CHRISTIN

CONTIENT MAINTENANT
LA PRECIEUSE

VITAMINE B¹

Un service national électrique

Dans le vaste établissement de la Northern Electric à Montréal, sont centralisés les services de fabrication et de distribution de la Compagnie — des services variés dans leur caractère, importants par l'étendue de leurs ramifications et toujours parfaitement adaptés aux problèmes nouveaux qui se présentent sans cesse. Qu'il s'agisse d'équipement requis pour produire, transformer, distribuer ou consommer de l'électricité — pour fins industrielles, commerciales, résidentielles ou autres — on trouve tout ce qu'il faut dans n'importe laquelle des vingt-et-une succursales de la compagnie, toutes situées dans les centres les plus importants du Dominion.

Northern  Electric
COMPANY LIMITED



LE CERCLE UNIVERSITAIRE

Jean Saucier

Dans les milieux qui touchent de loin ou de près les activités des anciens diplômés de l'université on entend faire sur le **Cercle Universitaire** des commentaires abondants et variés. Certains sont flatteurs tandis que d'autres ne le sont pas. Certains sont vrais et d'autres sont faux. Ceux qui sont vrais ne sont pas nécessairement justes. On exprime habituellement son opinion en ayant soin d'utiliser les traditionnels et déprimants "on devrait", "il faudrait", et surtout "on aurait du". Ceux qui critiquent le plus véhémentement ne s'avèrent pas les plus habiles réformateurs. Au demeurant, beaucoup d'opinions stériles, beaucoup de propos défaitistes en regard de trop rares expressions d'optimisme.

Il est difficile de répondre à toutes les récriminations, justes ou non, mais j'ai cru que l'on pouvait arriver à jeter un peu de lumière sur la situation, indirectement, en établissant bien clairement ce que le **Cercle** n'est pas, en définissant ce qu'il est, et en précisant que cette année des additions importantes seront inaugurées pour combler les lacunes que l'on déplore.

Le **Cercle** n'est pas un établissement de jeux et il n'est pas un club politique. Il n'est pas le lieu de réunion d'une société particulière. Il n'est pas le sanctuaire d'un groupe qui monopolise le droit penser. Ceux qui l'ont cru sont dans l'erreur; ils généralisent, pour le moins, les actions et le comportement d'un très petit nombre. Voilà des préjugés qui ne doivent pas persister. A l'égard de ces désagréables impressions l'indifférence est peut-être l'arme la plus efficace à opposer, mais les faits bien observés et non déformés établiront encore mieux la démonstration de leur faible portée.

En fait, le **Cercle** est et doit être toujours davantage un centre culturel. Il doit devenir plus intensément la grande maison d'influence et d'information dans toutes les sphères de la connaissance et le rendez-vous de toutes les sociétés et écoles affiliées qui évoluent dans l'orbite universitaire. La notion bien précise de l'existence de ce

fait pourtant déjà accompli n'est pas assez sentie. Il faut le redire et s'en convaincre par notre action individuelle consciente.

On doute que nous puissions avoir une certaine envergure. Ce doute est peut-être raisonnable en présence des faits mais il n'en dépend que de nous d'élargir nos horizons et d'amplifier cette envergure que les âmes tristes jugent trop chétive. Rien n'est plus variable qu'une échelle. Pourquoi accepter pour définitive notre taille actuelle? Nous avons été assez éclairés à ce sujet pour savoir au moins où nous en sommes. C'est un point de départ pour aller plus loin.

L'exemple de ceux qui ont accompli quelque chose nous enseigne que le succès est lié à la collaboration et à l'échange des idées. Le **Cercle** offre une partie de ces moyens.

A moins d'être tout à fait indifférent à ce qui se passe dans le monde nous avons tous senti que certaines traditions sont momentanément en péril; or, il peut se créer au **Cercle** des organismes dont naîtront les éléments qui assureront le maintien des grandes entités pour lesquelles et par lesquelles nous avons vécu jusqu'à présent.

Nous voulons inaugurer, d'une part, des expositions de peinture et de sculpture, et d'autre part, des auditions musicales. Nous voulons multiplier les grandes conférences et augmenter la diffusion de l'information scientifique et artistique. Déjà, avec octobre, nous lançons l'innovation des **jeudis du Cercle**. A ces jeudis, un conférencier viendra exposer à l'issue du déjeuner dans un mémoire d'une vingtaine de minutes, une question de culture générale et d'actualité. Neuf déjeuners consécutifs sont au programme d'octobre, de novembre et de décembre et neuf autres suivront au début de 1942. Voici, du reste, la liste des neuf premiers sujets:

16 octobre — Maximilien Caron — Le Corporatisme.

23 octobre — François Vézina — Guerre et avatars économiques.

- 30 octobre — Rév. Fr. Robert — L'Astronomie.
 6 novembre — L'abbé I. Lussier — L'Orientation professionnelle.
 13 novembre — Marcel Parizeau — L'Urbanisme à Montréal.
 20 novembre — Dr Emile Legrand — Evolution des idées sur l'Hystérie.
 27 novembre — Jean-Marie Beudet — Les Plaisirs de la Radio.
 4 décembre — Jacques Perreault — La Législation du Divorce et le Divorce indirect.
 11 décembre — Louis Trottier — Pouvons-nous réduire nos Taxes?

Avec octobre nous inaugurons encore une campagne de recrutement intense afin de faire du **Cercle** une force qui comptera à la fois par la qualité et la quantité. C'est le devoir des anciens diplômés d'appartenir au **Cercle**. Pourquoi ne serait-ce pas aussi un plaisir. Est-il nécessaire de redire que la cuisine y est excellente, — peut-être

la meilleure de Montréal — et qu'on y mange à un prix plus que raisonnable. Le **Cercle** est une société choisie. Apportez-y l'importance de votre adhésion militante. Avec l'A.G.D.U.M. dont il est en quelque sorte le corollaire social, le **Cercle** est le centre de diffusion des manifestations universitaires. Donnez-nous l'appui de votre collaboration dès aujourd'hui. Recevez bien ceux qui vont vous solliciter, car vous le serez sûrement. Mieux que tout, n'attendez pas la sollicitation et enrôlez-vous spontanément. Notre front n'est pas étendu mais il a besoin de vous. Bientôt vous bénéficierez de la collectivité importante que deviendra le **Cercle**. Ne dites pas: "Je serai membre l'an prochain". Demandez-nous dès maintenant un bulletin d'adhésion et profitez du **pro rata** des mois déjà écoulés.

Jean Saucier,
 Président du Cercle

LE CERCLE UNIVERSITAIRE
 s/ de M. le Secrétaire
 515 est, rue Sherbrooke,
 Montréal.

Cher Monsieur:—

Je songe à devenir membre du **Cercle**, veuillez donc s.v.p. m'adresser un bulletin d'adhésion.

LA PATRIE, Fleuriste
 J.-R. BRULE, Propriétaire
 Président Association des Fleuristes de Montréal
L'art dans les fleurs
 Une serre chaude attenante au studio
 PL. 1786-87 168, rue Ste-Catherine est
 Le fleuriste attitré de l'Université de Montréal

Tél. DUpont 5737-5738 Etablie en 1915
PAUL CORBEIL
 AMEUBLEMENT GENERAL
 Un seul magasin
 434 EST, BOULEVARD CREMAZIE

Spécialités: Téléphone: HA. 5544
 Examen de la vue
 Verres Correcteurs
A. PHANEUF — A. MESSIER
 OPTOMETRISTES-OPTICIENS
 1767, RUE SAINT-DENIS MONTREAL
 (Tout près de la rue Ontario)

Le photographe connu
 STUDIO
 LA. 5478

 Domicile
 CA. 5961
 309 est, rue Sainte-Catherine Montréal

La Saubegarde
 ASSURANCE-VIE SOUS TOUTES
 SES FORMES

CHARTRE, SAMSON & CIE
 Comptables Agréés — Chartered Accountants
 Successeurs de
 LaRue & Trudel et de Samson, Knight & Cie
 Montréal Québec Rouyn
 Ch. 525, 132, rue St-Jacques Ouest, HARbour 4295

LA FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE

par le docteur Eudore Dubeau, doyen

La Faculté de chirurgie dentaire, fondée en 1904, qui, conséquemment, est dans sa trente-septième année d'existence, débuta humblement, à cause du manque de ressources pécuniaires. L'Université, alors l'Université Laval, ne pouvant lui donner tout le local nécessaire, les cours seuls avaient lieu à cet endroit, et la clinique, assez rudimentaire, fut installée au quatrième étage de l'immeuble actuel du journal "La Patrie".

En 1908, grâce à la générosité du regretté Mgr Gaspard Dauth, alors vice-recteur, elle s'installa dans la maison St-Joseph, hospice pour vieillards, situé à l'angle des rues St-Hubert et de Montigny. Ce n'était pas très spacieux et le nombre d'élèves augmenta si rapidement qu'il fallut songer à s'agrandir, mais comment le faire, sans argent? Ici encore, nous devons rendre hommage au dévouement inlassable de Mgr Dauth, à qui nous devons une dette de reconnaissance inoubliable, car c'est lui qui sut intéresser Sir Lomer Gouin à notre oeuvre, et en 1913, le 11 octobre, Sir Lomer Gouin, lui-même, inaugurait l'immeuble actuel, dont les plans intérieurs ont été faits après des visites aux meilleures écoles dentaires des Etats-Unis.

Notre Faculté, qui avait six élèves lorsqu'elle fut fondée, en compte aujourd'hui cent-vingt, tous bacheliers ès-arts, car nous exigeons ce diplôme de ceux qui désirent étudier la chirurgie dentaire. Elle est affiliée à l'Association des Facultés Dentaires Américaines, ce qui permet aux élèves franco-américains qui viennent étudier à Montréal, d'aller ensuite exercer chez eux, en se soumettant toutefois aux lois dentaires des différents états américains.

La Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal est la seule qui donne l'enseignement en langue française en Amérique, à l'exception de celle de Haïti, qui est dirigée par un de nos diplômés, le docteur Jules Thébaud.

Nous sommes heureux de mentionner que soixante-cinq élèves, d'Europe, de l'Amérique du Sud, de Haïti, de Chine et du Japon, sont venus chercher notre doctorat en chirurgie dentaire et sont ensuite retournés exercer leur profession dans

leurs pays respectif, faisant connaître ainsi, un peu partout, à travers le monde, le nom de l'Université de Montréal.

L'hygiène dentaire, en rapport avec la santé générale, a fait d'immenses progrès depuis quelques années, grâce aux travaux de recherches de dentistes, surtout des Etats-Unis. Malheureusement, un laboratoire à cet effet n'existe pas à notre Faculté, faute d'argent. Je désire signaler à l'attention de nos philanthropes montréalais que récemment un citoyen de Boston donnait à l'Ecole dentaire de Harvard la somme de dix mille dollars pour la création d'un laboratoire de recherches dentaires. Quand nous serons installés dans le nouvel immeuble universitaire de la montagne, en septembre 1942, nous aurons là un endroit idéal pour en organiser un, et je souhaite qu'un des nôtres imite le beau geste du philanthrope bostonnais.

L'honorable Henri Groulx, ministre de la Santé et du Bien-être social, ancien trésorier de l'Association des Anciens de l'Université de Montréal, et un de ceux qui ont le plus travaillé à sa fondation et à sa survivance, disait récemment, dans un communiqué aux journalistes, à l'occasion de l'ouverture des classes, ce qui suit: "C'est quand l'enfant se développe qu'il faut veiller à sa constitution, et le rôle des dents est essentiel dans l'économie humaine.

Les moindres troubles de la dentition peuvent avoir des conséquences très graves pour le futur adulte. Si vous voulez prévenir ces dangers, nous assurons les hygiénistes, vous devez conduire vos enfants chez le dentiste au commencement de chaque année scolaire. Il peut se faire que votre enfant ait une dentition parfaite, mais il se peut aussi que la terrible carie ait déjà causé certains ravages. En ce dernier cas, un prompt traitement préviendra l'expansion du mal.

Une très petite cavité dans une dent est très souvent le point de départ d'un abcès douloureux; une banale intoxication, une infection bénigne, se transforment avec le temps, souvent en une affection chronique.

Si vous avez de bonnes dents, vous mastiquez bien et votre digestion sera meilleure. Qu'il s'agisse des adultes ou des enfants, l'importance d'une bonne dentition demeure essentielle à la santé."

Au mois de mars 1940, lors d'un dîner organisé par les chirurgiens-dentistes de Montréal, pour commémorer le centième anniversaire de la première école dentaire fondée à Baltimore en 1840, par les Drs Chapin A. Harris et Horace H. Hayden, l'honorable Henri Groulx, alors secrétaire provincial, déclarait qu'il aiderait notre profession à répandre les notions d'hygiène dentaire. Il tient parole et nous l'en remercions vivement.

Profitant de ses bonnes dispositions, nous allons lui demander davantage. Dans la province d'Ontario il y a un assistant sous-ministre qui s'occupe exclusivement de l'hygiène dentaire; le docteur F.J. Conboy, chirurgien-dentiste, professeur à la Faculté dentaire de Toronto, et actuellement maire de cette ville, a occupé ce poste durant quelques années, à la grande satisfaction de la profession. Depuis longtemps, la profession dentaire du Québec demande la même chose et elle fait des vœux pour que ce soit le ministre actuel de l'hygiène qui la lui accorde.

La Faculté de chirurgie dentaire en sera particulièrement heureuse et reconnaissante, parce que dans notre enseignement nous insistons auprès de nos étudiants sur la nécessité absolue de la coopération entre le médecin et le dentiste pour faire un bon diagnostic, car si d'un côté beaucoup d'affections buccales sont la répercussion d'un état systématique mauvais, de l'autre, un grand nombre de troubles généraux proviennent d'un état bucco-dentaire défectueux.

Nous sommes heureux de constater que le Service de santé de la ville de Montréal, habilement dirigé par le docteur A. Groulx, a institué sept

cliniques dentaires pour les enfants pauvres, sous la direction d'un chirurgien-dentiste, le docteur Roméo Lalonde. La ville de Montréal a aussi subventionné une clinique installée dans notre Faculté pour le redressement des dents des enfants. Cette clinique, dirigée par un de nos professeurs, le docteur Paul Geoffrion, spécialiste expert en la matière, a actuellement au delà de cent enfants sous traitement. Comme c'est chez l'enfant qu'on doit inculquer les notions d'hygiène dentaire, ces cliniques sont appelées à rendre de grands services présentement et pour l'avenir.

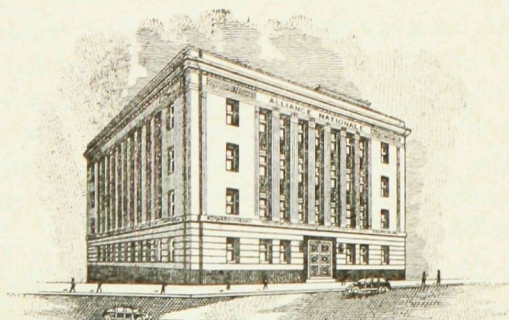
Je crois qu'il est opportun de mentionner ici le rôle de la chirurgie dentaire dans l'armée au Canada. Il y a un corps dentaire qui a été organisé comme celui du corps médical, mais qui fonctionne indépendamment de ce dernier et ayant comme commandant, le colonel F.M. Lott, professeur à la Faculté de chirurgie dentaire de Toronto.

Au nombre de ceux qui sont actuellement en Angleterre avec les contingents canadiens, il y a deux de nos professeurs, les capitaines J.P. Lantier et Lucien Reeves et aussi plusieurs diplômés de notre Faculté.

Le lieutenant-colonel G.L. Cameron, commandant en second, déclarait récemment que ce corps est le plus beau et le mieux outillé de tous. Il y a des cliniques ambulantes qui sont entraînées pour servir aussi bien au front qu'à l'arrière, possédant tout le matériel nécessaire pour réparer chez les soldats, les dentures avariées pendant le combat. L'équipement comprend même un petit appareil de rayons-X.

Lors de la grande guerre de 1914-18, il y avait un dentiste pour quatre mille hommes; au cours de la guerre actuelle l'armée canadienne dispose d'un officier du corps dentaire pour chaque groupe de cinq cents soldats.

Eudore DUBEAU



SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, CANADA

ALLIANCE NATIONALE

(Fondée en 1892)

Assurance-vie Accident Maladie

Assurances en vigueur
\$41,700,000

Bénéfices payés depuis la fondation
\$20,300,000

Le Secrétaire général
GEO. MONET

Le Président et Directeur général
DR H. CYPHOT

LA PROTHÈSE DENTAIRE

par *Théo. Côté*

Tous, tant que nous sommes ici-bas, nous cherchons le bonheur: voilà une vérité que personne ne peut nier. Toutes nos pensées et tous nos actes sont dirigés de près ou de loin vers cet objectif: le bonheur. Et ce bonheur que nous rêvons, que nous convoitons, que nous poursuivons si avidement, si fébrilement dirais-je, avec quelle rapidité il nous échappe quand nous l'atteignons, ou mieux, quand nous croyons l'atteindre. C'est que, comme le dit le poète, le bonheur est chose légère, passagère, on croit l'atteindre, on le poursuit, il s'enfuit. En d'autres termes, pas de bonheur parfait ici-bas; ce ne sont que des miettes. Tous, nous savons cela et cependant, tous, nous sommes à la poursuite du bonheur et nous le cherchons dans des sources extrêmement diverses, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais tous avouent avec moi que la source primordiale du bonheur terrestre c'est la santé, — fonctionnement normal ou, si vous aimez mieux, parfait de tous les organes qui composent notre économie. J'ai dit, parfait. Quel vain mot! car il n'y a rien de parfait dans ce bas monde; autre grande vérité que celle-là, et il nous a été donné maintes fois, n'est-il pas vrai? pour ne pas dire à tout instant au cours de notre existence de la constater cette vérité, souvent avec quelle amertume.

Notre être n'est pas parfait, notre pauvre nature subit hélas! les assauts du temps et impuissants sommes-nous à arrêter les ravages qui en sont les conséquences. Et pourtant l'homme est le chef-d'oeuvre de la création! C'est que son corps vulnérable et mortel abrite une âme spirituelle qui seule doit vivre, — autre grande vérité à méditer au cours de notre existence. Mais passons. . . Et alors notre pauvre corps, un peu tous les jours, est voué aux lézardes, à la désorganisation, aux infirmités, que sais-je? . . .

La bouche humaine, pas moins que toutes les autres parties de notre être, n'est exempte de ce phénomène naturel: la désorganisation, les infirmités des parties qui la composent, à ce point qu'un jour vient et fatalement où il nous faut faire le sacrifice de notre denture et de ce fait devenir des malheureux édentés. Et pourtant ces dents avaient des rôles bien importants à accomplir: mastication des aliments, phonation, ornementation; bref, elles contribuaient à nous donner un

peu de bonheur et nous en voilà privés. Quel désastre! quel malheur!

Mais voici que la prothèse dentaire va venir à notre secours pour suppléer dans une certaine mesure aux fonctions de ces organes disparus, pour nous procurer à nouveau ce bonheur perdu.

La prothèse dentaire n'est pas une science nouvelle. Loin de là, elle est vieille comme le monde. Pour nous en rendre compte, il suffit de visiter les musées rétrospectifs de l'art dentaire, en Europe, aux Etats-Unis, un peu partout. Dans ces musées nous voyons des pièces de prothèse qui datent des temps les plus reculés de la vie des peuples, pièces qui ont été trouvées dans la bouche des momies égyptiennes ou autres, lors des fouilles faites par les archéologues. Il va sans dire que ces pièces sont loin d'être parfaites: des morceaux d'os ou d'ivoire taillés ou sculptés tant bien que mal, d'un ajustement en bouche qui devait laisser beaucoup à désirer, mais pièces tout de même qui contribuaient à améliorer quelque peu le sort de ces pauvres édentés du temps.

Et les siècles ont passé, et la prothèse dentaire a évolué; évolution, certes, dans la nature des matériaux employés à leur construction (à ce point que les pièces actuelles sont de véritables trompe-l'oeil), mais évolution surtout dans les procédés de construction, d'adaptation et d'ajustement en bouche; procédés basés sur des connaissances scientifiques plus étendues: science médicale, sciences naturelles, en y joignant des connaissances artistiques assez avancées. Et ces pièces de prothèse moderne, à part d'être un sujet d'orgueil pour ceux qui les portent, parce que plus décoratives pour une bouche édentée, rendent des services fonctionnels quasi égaux à ceux que leur rendaient leurs vraies dents. N'est-ce pas là un peu de bonheur dans la vie d'un être humain?

Et les années s'écouleront. . . et la prothèse dentaire continuera à évoluer, à progresser, car le champ est vaste.

Qui dira maintenant que la prothèse dentaire ne joue pas un rôle important dans l'existence humaine? . . . Qui dira qu'elle n'est pas un auxiliaire précieux de la santé, de la beauté et par conséquent du bonheur? . . .

Dr Théo. COTE
Professeur de prothèse
et directeur-adjoint.

L'ORTHODONTIE À LA FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE

par Paul Geoffrion

Avant 1922 il s'enseignait peu d'orthodontie dans les écoles dentaires du Canada. Les "redresseurs" comme on les appelait alors étaient peu nombreux. Grands-prêtres d'une science hermétique dont ils conservaient jalousement la substantielle moelle, ils ne faisaient que peu d'élèves et se transmettaient de père en fils, dans le tuyau de l'oreille et par une nuit sans lune, les secrets qui devaient assurer la fortune de leur cabinet.

Quant au modeste praticien, privé des lumières pontificales, sans traités où puiser une connaissance suffisante, il ne lui restait qu'une seule ressource; c'était d'ajourner le patient jusqu'à sa 20^{ième} année, sous prétexte qu'il était trop jeune pour entreprendre une correction, pour ensuite le repousser avec autant d'énergie sous prétexte qu'il était trop vieux. Dans les deux cas, il y avait un infirme de plus.

En 1923, au sein même du service de consultation clinique de l'École Dentaire de Montréal était organisé, grâce à l'initiative de son dévoué directeur, le docteur Dubeau, le premier service d'orthodontie. Très passionné de la question, celui-ci ralliait vite à sa cause quelques adeptes dont nous fûmes l'un des premiers. Groupant nos efforts, nous organisâmes une consultation pour patients tous les mardis et jeudis après-midi.

Le premier pas était fait, le service était créé mais les petits patients se faisaient attendre et il fallait même les payer pour effacer leurs mentons en galoche, ou redresser leurs maxillaires aplatis. Cependant, au bout de quelques années, devant les résultats obtenus, ceux-ci se présentèrent de plus en plus nombreux. A chaque rentrée de septembre, nous devions à notre chagrin renvoyer des centaines d'enfants, car pour les traiter tous, il aurait fallu de l'argent et l'Université n'en avait pas...

Malgré le peu de ressources à sa disposition, l'École Dentaire continuait toujours à se préoccuper de l'extension à donner au service d'orthodontie en raison du rôle considérable de cette science et elle attendait le "miracle" qui devait tout transformer... et chose curieuse ce miracle arriva.

Lors d'une visite du docteur Adélarde Groulx, directeur du Service de Santé de la ville de Montréal celui-ci fût tellement frappé de l'importance et de l'organisation de l'enseignement de l'orthodontie qu'il fit part à la Direction de l'université et au Docteur Janvier Coupal membre du Comité Exécutif, de son intention d'établir à la Faculté Dentaire un centre de prophylaxie odonto-orthodontique. Cela fut accepté à l'unanimité par les autorités officielles. L'Université s'engageait à fournir sa clinique d'orthodontie et de son côté, la ville de Montréal en assumait le fonctionnement. L'entente fut signée le 8 février 1940 et c'est depuis cette date que fonctionne à la Faculté Dentaire une clinique d'orthodontie qui, nous l'espérons, pourra bientôt rivaliser avec celles des Universités de New-York, Boston, ou Buenos-Ayres.

Avant de terminer cet article sur l'évolution de l'orthodontie à l'Université de Montréal, nous croyons utile de rappeler brièvement quelques notions de cette science, car si nos bons amis les médecins, avocats, pharmaciens ou ingénieurs connaissent bien l'art dentaire qui, avec une patience de bénédictin reconstitue les parties dévastées par la carie, ils connaissent moins bien l'orthodontie "redresseuse orgueilleuse" qui, par une technique bien difficile, sort les lèvres enfoncées, redresse les maxillaires aplatis comme à coups de serpe et rend aux adolescents la grâce du sourire et le charme d'une beauté retrouvée.

L'orthodontie qui veut dire "dent droite" est une science qui a pour but la prévention et la correction au cours de la croissance des anomalies dentaires et déformations maxillo-faciales. Une anomalie dentaire est donc un cas médical relevant non de l'empirisme et du reboutage, mais de la thérapeutique; thérapeutique chirurgicale, physiologique et mécanique. Par son importance, la thérapeutique mécanique donne toujours les résultats les plus précis, mais parce qu'elle caractérise vraiment le traitement orthodontique il ne faudrait pas conclure que l'orthopédie dentaire n'est qu'un simple métier ou tout au plus un art comme l'architecture. Il est vrai que les appareils employés dans la réduction des anomalies dentaires sont des

LES EAUX DE COLOGNE

créées par

Coty

RAFRAICHISSENT L'EPIDERME

Une cuillerée à thé d'Eau de Cologne de COTY coupée de deux parties d'eau (ou de lait, pour les peaux sèches ou sensibles) et appliquée sur le visage procure une sensation de fraîcheur et tonifie la peau.

ELLES DISSIPENT LA FATIGUE

Une application d'Eau de Cologne de COTY délasse et stimule à la fois.

POUR L'AUTOMOBILISTE

Se rafraîchir les tempes et la nuque avec de l'Eau de Cologne de COTY durant les chaleurs de l'été.— Elle dissipe la lassitude du conducteur tout en purifiant l'air vicié par les émanations de l'essence.

POUR LE PIETON

Se frictionner les pieds, matin et soir, avec de l'Eau de Cologne de COTY rend la marche plus agréable et moins fatigante.

POUR VOUS, MESSIEURS

L'Eau de Cologne de COTY calme le feu du rasoir.— Elle repose et assouplit la peau.

DERNIERES CREATIONS

Les nouvelles créations d'Eaux de Cologne de COTY sont parfumées au CHYPRE et à L'AIMANT.



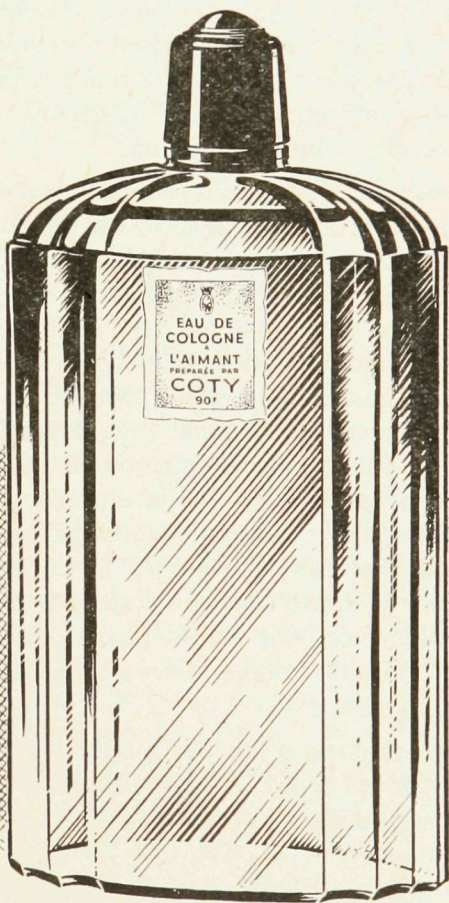
En vente chez les meilleurs pharmaciens et dans les grands magasins

COTY

Parfums

de luxe

Les Eaux de Cologne "CORDON ROUGE" et les Eaux de Cologne parfumées de COTY sont rafraîchissantes et donnent une délicieuse sensation de fleurs fraîchement coupées.— C'est un été perpétuel qui complètera votre joie de vivre.— Leur parfum est le symbole parfait de la santé, de la jeunesse et de la joie du plein air.



devis mécaniques mais il ne faut pas oublier non plus que ces devis ne servent qu'à stimuler les tissus qui supportent les dents et qu'ils ne sont efficaces que dans la mesure où la force appliquée ne nuit pas à la fonction des dents ou des tissus qui les supportent.

Le traitement mécanique d'une lésion comprend toujours deux étapes successives: 1o) la réduction proprement dite qui la fait disparaître; 2o) la contention qui maintient le résultat acquis. La réduction mécanique oppose l'un à l'autre deux éléments: l'action d'une part, la réaction d'autre part. Alors que l'action est presque toujours purement mécanique, la réaction est à la fois mécanique et organique. L'importance des phénomènes organiques de réaction est telle qu'on peut dire qu'ils commandent et dirigent toute l'action mécanique.

La réduction mécanique se fait au moyen de petits appareils ancrés par des bagues sur les molaires et comportent toujours un arc soit vestibulaire, soit lingual. Ils portent de petits ressorts auxiliaires qui, appuyant sur les dents, les écartent par suite de l'aptitude biologique du paradentium et du proche voisinage dentaire à réagir tant que la force se fait sentir sur elles et jusqu'à ce que l'équilibre articulaire soit établi. Dans les forces minimes que l'on doit toujours employer, le déplacement s'opère par résorption osseuse régulière du côté de la pression et par apposition régulière de la traction, en somme, ostéite raréfiante par pression et condensante par traction.

Les appareils faits de platine doivent être portés aussitôt la déviation commencée, car l'aptitude biologique des tissus à réagir est à son maximum chez les individus jeunes. La méthode n'est pas douloureuse et le succès est toujours certain. Un traitement d'orthodontie demande beaucoup de temps et de patience. Une seule séance de traitement, un pansement quelconque, une extraction ne suffisent pas pour effacer un menton en galoche et faire d'une arcade en accordéon une mâchoire à peu près convenable. En général, un traitement chevauche sur plusieurs années et à la fin de la période active de traitement qui dure au moins deux ans, commence une autre phase dite de "stabilisation" qui peut durer à son tour plusieurs mois.

Chez les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de 3 ans, le traitement orthodontique est plutôt simple; il consiste uniquement en conseils réitérés avec surveillance.

De 3 à 7 ans, une gymnastique spéciale s'adjoit aux prescriptions. Entre 7 et 14 ans, des appareils quelquefois simples, quelquefois com-

pliqués sont nécessaires. Ces appareils sont, suivant les cas, portés durant un an, deux ans et exceptionnellement davantage; ils sont en plus renouvelés de temps à autre en accord avec le travail à exécuter et la durée du traitement.

De plus, on ne peut appareiller un enfant sans avoir fait certains travaux préliminaires; photographies anthropométriques, radiographies, demandes diverses de renseignements, prises d'empreintes buccales ou de moulages de la face.

D'après ce que nous venons de voir, il est certain que l'objet immédiat de l'orthodontie est d'ordre esthétique, surtout dans l'idée du patient; et nombreux sont les patients qui ne demanderaient jamais à subir le traitement, si la malocclusion de leurs dents ne produisait un manque d'harmonie dans leur visage. Mais outre l'action d'embellir, l'orthodontie est aussi un auxiliaire efficace de la physiologie, de la chirurgie et de la thérapeutique. Elle exerce une action indéniable sur la santé et peut jouer un rôle social qu'on ne doit pas sous-estimer, ni méconnaître.

Enfin et c'est un peu à côté du problème, mais qui ne laisse point de présenter quelque intérêt, nous laissons à la méditation de notre lecteur ces quelques lignes écrites par un grand littérateur, Oliver Wendel Holmes.

"Il n'est aucune perle d'une couronne royale, contre laquelle une reine échangerait une de ses incisives".

"Les dents ont une telle importance dans la physionomie humaine, qu'à l'aurore même de la poésie, elles sont une source féconde de développement littéraire. On a comparé leur blancheur à celle de la neige, du marbre de Paros, des perles; au point d'en épuiser la plénitude du vers. On retrouve chez les satiristes et les poètes anciens, toutes sortes d'allusions à la beauté ainsi qu'à la difformité des dents."

Il est possible aux hommes, il est vrai, de dissimuler les imperfections produites par un alignement dentaire défectueux; mais chez les femmes, cacher ce sourire qui leur est particulier, serait enlever à la vie une grande part de sa gaieté; car il n'est pas un élément de la beauté merveilleuse de la nature qui puisse remplacer des dents immaculées et en position parfaite. Et puisque la beauté n'est pas une simple fantaisie, mais une puissance considérable, comme la gravité et l'électricité dans l'ordre de la matière, l'art qui la conserve, la répare et jusqu'à un certain point la crée, est d'une égale importance.

Paul GEOFFRION,
professeur d'orthodontie

L'ACTION UNIVERSITAIRE

MÉDECINS ET DENTISTES

par Ernest Charron

Il n'y a guère qu'un siècle que la dentisterie est reconnue comme une profession libérale. On peut dire que les lettres de noblesse du dentiste ne datent que de 1840. L'an dernier, les 18, 19 et 20 mars, l'American Dental Association célébrait en même temps, à Baltimore, le centenaire du premier collège de chirurgie dentaire au monde, de la première société nationale de dentistes et de la première revue d'art dentaire.

Il nous paraît intéressant de signaler qu'à cette occasion, l'Association reproduisait dans le numéro de février de son journal, en tête du programme des séances, le célèbre tableau de Carlos Dolci (1670), qui représente sainte Apolline, patronne des dentistes, tenant à la main un davier au bout duquel on voit une molaire. Depuis plus de dix siècles, on recommande aux personnes affligées du mal de dents d'invoquer cette martyre qui subit, comme on le sait, le supplice de l'arrachement des dents avant d'être brûlée vive. Les supplications à l'adresse de sainte Apolline ont dû être innombrables pendant la longue période où l'on recourait d'ordinaire au chirurgien-barbier ou à quelque autre charlatan pour l'extraction des dents, si l'on peut donner ce nom à l'opération qui consistait à extirper coûte que coûte les dents malades à l'aide des outils les plus grossiers.

La dentisterie, si elle est la plus jeune parmi les professions libérales, est sans doute celle qui a fait les progrès les plus rapides. Cela s'explique. Elle a bénéficié à la fois, au cours des cent dernières années, des connaissances acquises en pathologie et en matière d'asepsie et d'anesthésie, de la véritable révolution qui s'est produite dans les techniques opératoires et des merveilleux perfectionnements apportés aux instruments de chirurgie.

Au premier stade de l'évolution de la dentisterie, on s'est efforcé surtout d'améliorer cet art, qui avait été si rudimentaire jusque-là, en se basant sur la pratique et l'expérience plutôt qu'en s'inspirant de principes scientifiques. On a inventé et mis au point de nombreux procédés, parfois très ingénieux, non seulement en vue de l'extraction ou du traitement des dents, mais en vue de

restaurer, au besoin, la denture d'un patient. Aux Etats-Unis on a atteint, dans ces matières, une habileté technique qui n'a peut-être été égalée dans aucun autre pays. La dentisterie canadienne se rattache naturellement à l'école américaine, et l'on peut affirmer que, dans ce domaine, le Canada tient dans le monde un rang très honorable. Au point où en est parvenue la technique dentaire, il semble que la première période de l'évolution est terminée, bien que de nombreux perfectionnements de détail soient encore possibles.

Ce qui caractérise le second stade de son évolution, c'est que la dentisterie ne s'en tient plus uniquement au champ opératoire où s'exerce son action. L'enseignement de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal s'étend bien au-delà de la technique proprement dite dont la connaissance, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante. Le dentiste d'aujourd'hui doit se rendre compte qu'il ne saurait considérer isolément la denture, puisqu'elle fait partie d'un tout, mais qu'il lui incombe de se préoccuper de l'état général du patient.

Le patient qui se présente chez le dentiste est dans un état pathologique. Il se peut que le mal de dents dont il souffre soit purement local. Dans ce cas, un traitement approprié ou une extraction suffit. Mais si le dentiste examine son patient avec toute l'attention qui s'impose, il relèvera parfois des symptômes extérieurs, révélateurs de quelque trouble qui ne se manifeste pas encore d'une façon sensible, mais qui n'en est pas moins susceptible de se développer. Si le dentiste interroge son patient, souvent il apprendra des choses qui lui fourniront des indications utiles sur la manière de le traiter, surtout s'il est déjà sous les soins du médecin. Il va sans dire que l'anesthésie, qui n'est jamais sans danger, même lorsqu'elle n'est que régionale, doit toujours être administrée avec les plus grandes précautions.

Chaque fois que le dentiste observe chez un patient quelque chose qui lui paraît anormal, il ne doit jamais hésiter à se mettre en communication avec le médecin de famille ou, s'il n'y en a pas, avec un médecin de sa connaissance; sou-

SUITE À LA PAGE 15

AVEC
les HOMMAGES
du
SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

...

JEAN BRUCHESI
SOUS-MINISTRE

HECTOR PERRIER
MINISTRE

*Le ministère de la santé et du
bien-être social*

~

Le ministère de la santé et du bien-être social est l'organisme gouvernemental appelé à répandre et à protéger l'hygiène publique dans la province de Québec. C'est un département entièrement consacré au soulagement de la misère publique.

Toutes ses divisions sont sous la direction immédiate de médecins ou de techniciens d'une compétence éprouvée. Tous se sont spécialisés dans leurs branches respectives par des études approfondies; ils possèdent des diplômes qui font foi de leurs connaissances. Mais les diplômés ne seraient rien sans le dévouement inlassable, la générosité débordante, l'esprit de travail et de collaboration qu'ils apportent dans l'exercice de leurs fonctions. Leur tâche est d'empêcher la diffusion des maladies et de répandre chez nos gens le souci de vivre conformément aux prescriptions de la médecine préventive. Ils font un travail d'éducation éminemment utile.

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

HON. HENRI GROULX,
MINISTRE

DR. JEAN GRÉGOIRE
SOUS-MINISTRE

L'HYGIÈNE DENTAIRE; SON ÉVOLUTION

par J.-F. Perreault

Un vieux dicton prétend que la beauté n'est qu'à fleur de peau. Rien de plus faux. La beauté pénètre jusqu'aux cellules les plus intérieures de notre organisme. Nos corps sont constitués par un nombre considérable de cellules extrêmement ténues. Chacune d'elles est vivante; c'est un petit être vibrant qui mange, qui administre ses pertes et ses gains, qui se reproduit, qui travaille et finalement, qui meurt. Chacune d'elles est normale ou monstrueuse, laide ou belle. Et, puisqu'elles s'accroissent et se développent, c'est leur apparence extérieure qui commande, qui gouverne l'apparence extérieure de notre corps tout entier.

Les dents, faisant parties intégrantes du corps humain, sont aussi composées de cellules vivantes: leur solidité et leur beauté sont soumises aux mêmes lois qui régissent ces dernières. De l'application bien ordonnée de ces lois, dépendra la beauté de la denture. Une bouche ornée d'une belle denture, dont l'expression est si variée, parfois si complexe, n'aurait jamais inspiré aux poètes tant de lyrisme, sans l'éclat de ces perles précieuses qui s'étalent sous les lèvres souriantes d'une jeune fille.

Oui, mais voilà: à cause de cette idée fautive avec laquelle on n'a pas su rompre et qui veut que la dent vive dans un splendide isolement, comme un organe unique, en dehors de l'économie, et, qu'elle ne subit aucune des réactions ou modifications du milieu intérieur, on se pose encore cette question: pourquoi les dents naissent-elles à leur heure? pourquoi tombent-elles? comment faire pour les conserver dans leur éclat?

Malgré les efforts dignes d'admiration de la part des propagandistes de l'hygiène buccale, sa pratique, encore aujourd'hui bien restreinte, est l'apanage presque exclusif des classes moyennes et supérieures de nos sociétés modernes. Si la nouvelle croisade des praticiens de notre art a déjà porté quelques fruits dans les classes populaires, il faut avouer que le nombre des mécréants à convertir demeure incalculable.

Il en fut de tout temps ainsi. Depuis des millénaires (je cite ici le docteur Raymond Boissier,

stomatologiste des hôpitaux de Paris) les sages ne se lassent de clamer le danger d'une bouche malsaine. Tous les maîtres, depuis Hippocrate et Galien, en passant par les Orientaux comme Aëginète et Oribase et les commentateurs arabes, ou les illustres professeurs des jeunes universités médiévales d'Occident; tous, jusqu'à nos contemporains, n'ont cessé de mener le bon combat; l'esprit de routine et de superstition s'est à peine laissé entamer.

L'acte le plus simple, le plus primitif, dans cette hygiène buccale, est le lavage de la bouche: nos vieux auteurs l'appellent "le lavement", car ce n'est qu'au début du XIII^e siècle que ce mot, détourné par pudeur de son sens primitif, servit à désigner un remède s'adressant aux antipodes de la bouche.

Le lavage de la bouche est connu de toute antiquité, puisque la bible en fait mention; cependant sa littérature est demeurée pauvre.

Les Romains de la grande époque impériale, voluptueux et riches, engraisés des tributs du monde et dont les ailes victorieuses ne s'arrêtaient qu'aux limites de l'univers connu, prenaient un grand soin de leur bouche.

On nous rapporte que les eaux dentifrices étaient diverses et nombreuses. Les élégants s'en fournissaient, chez les parfumeurs à la mode; et, comme rien n'est nouveau sous le soleil, en attendant nos rince-bouche de toutes essences dont les noms varient avec la marque du fabricant, le Romain se consolait avec les eaux de Cosmus et de Niceras. Le commun de la plèbe se contentait de peu: de l'eau, un peu de vin et cela suffisait pour le lavement de la bouche.

Mais les délicats, soucieux de conserver l'éclat de leur sourire et la pureté de l'haleine, employaient un élixir célèbre et dont la vogue dura jusqu'à la révolution. Il est vrai que la source en est inépuisable et somme toute peu dispendieuse puisqu'il s'agissait de l'urine. Le peuple n'avait pas besoin de marchand; estimant sans doute qu'on ne pouvait jamais être mieux servi que par soi-même, il avait, si j'ose dire, la matière première à la portée de la main.

Cependant, les patriciennes faisaient fi de cet humble procédé; elles ne prisait que l'urine d'Espagnols. On ne nous rapporte pas, d'ailleurs, en quoi l'urine d'Espagnols valait mieux pour blanchir les dents que l'urine de Portugais. Il existait à Rome un important commerce de ce produit et l'on faisait venir d'Espagne, par bateau et à grands frais, de l'urine enfermée dans des vases d'albâtre pour éviter sa corruption. Ce voyage en décuplait, sinon les vertus, du moins le prix.

On faisait aussi grand état des gums blanchissantes; mais comme à cette époque les peuples ne connaissaient pas les charmes de la grande industrie, en attendant nos fameux chewing-gums américains, on se contentait de la racine de chio qu'on mâchait à longueur de journée.

Il y aurait aussi des traits intéressants à rapporter sur le cure-dents dont la tradition remonte aux Pharaons; de même, sur les poudres dentifrices, lesquelles jouèrent de tout temps un rôle considérable dans le soin de la bouche: aussi haut que remontent les textes, il en est fait mention.

Cependant, si l'antiquité nous fait voir tant d'attention, pour la bouche, il n'en est pas de même à l'époque du Moyen-âge. A une époque où l'on mourait rarement de vieillesse dans son lit; où la lutte pour l'existence était remplie de difficultés, la civilité ne régissait pas les usages. Il fallut attendre une période de calme pour émerger de l'oubli, petit à petit, les raffinements de la décadence impériale.

Encore au XVI^e siècle, on apprend que les gens de bien du temps avaient une conception bien différente de l'hygiène dentaire de celle des Romains de l'Empire. Erasme, célèbre écrivain de l'époque, en témoigne dans son traité. "Il faut prendre garde soigneusement, dit-il, d'avoir les dents nettes, car les blanchir avec des poudres n'appartient qu'aux filles; les frotter de sel ou d'alun est fort dommageable aux gencives; quant à se servir de son urine, c'est aux Espagnols à ce faire." Et dans le même ouvrage, qui fait autorité, il déclare: "Se laver la bouche souvent est un acte impertinent".

Pas étonnant de lire dans les anecdotes que Henri IV s'entendait reprocher par madame de Verneuil, femme à la mode de son temps qu'il voulait serrer d'un peu près: "Qu'il puait comme une charogne". C'est ainsi que malgré la fureur des cosmétiques, les inondations de parfums, un banquet ou un bal à la Cour dégageait des senteurs puissantes dont nos narines délicates souffriraient amèrement. Il n'y avait pas de brosse individuelle: aussi on ne se brossait à peu près rien de sa personne.

Comme nous venons de le voir, le soin de la bouche, quand on s'y appliquait, ce n'était plutôt que dans un but de civilité; l'hygiène dentaire proprement dite n'était pas connue. Jusqu'à ces derniers siècles la thérapeutique dentaire avait été victime de toutes sortes de superstitions. Il y avait entre autres, ces traitements de transfert qu'on aurait plaisir à lire si l'espace me permettait ici d'en rapporter quelques exemples.

Si les anciens connaissaient les gargarismes et les lavages de bouche; s'ils avaient pu trouver certains analgésiques contre la douleur, comme la pierre de Memphis ou l'opium, s'ils avaient trouvé quelques pansements à l'essence de girofle, etc.; il a fallu attendre Pasteur pour commencer à comprendre mieux l'évolution des maladies de la bouche et trouver des moyens de prévention plus efficaces. Depuis la découverte du microscope, on a pu fouiller l'invisible; on a pu faire de l'histologie, de l'embryologie plus poussée, ce qui a permis de prendre connaissance plus intimement avec la dent sans toutefois la connaître complètement.

L'hygiène buccale, plutôt comprise, autrefois, comme règle de civilité, est devenue aujourd'hui la science de la santé de la bouche. Cette nouvelle science comprend tous les soins à apporter pour prévenir les maladies qui affectent les dents et les tissus environnants. Elle s'occupe de la prophylaxie et du maintien de l'équilibre dans le métabolisme général.

Jusqu'à ces dernières années, la propagande de l'hygiène dentaire s'est contentée de faire valoir la simple propreté de la bouche et des dents, comme moyen préventif. Son but a été d'empêcher, jusqu'à un certain point, la formation de foyers infectieux qui peuvent directement ou indirectement influencer soit sur l'état général, soit sur un organe en particulier. Mais depuis, on a trouvé que l'état général mauvais peut avoir des répercussions sur la denture et l'état buccal.

Il y a dans la société un pourcentage d'êtres anormaux, aux manifestations variées et cataloguées sous les appellations les plus diverses, que les traitements purement médicaux ne peuvent soulager et, à plus forte raison, guérir, mais que l'appareillage maxillo-dento-facial (rôle du dentiste) peut contribuer, dans une proportion considérable, à rendre à la vie normale.

D'après Pierre Robin, savant stomatologiste de France, "les irrégularités de la face et des arcades dentaires, les défauts de l'appareil dentaire, quand elles sont associées, doivent toujours être considérées comme un signe pathognomonique de

troubles plus ou moins graves de la vie organo-végétative et psychique chez le nourrisson, l'enfant ou l'adulte."

Partant de ce principe, on devra conclure que pour bien servir la société, la profession dentaire ne cesse d'élargir ses connaissances sur les causes profondes des perturbations de l'appareil dentaire.

La dent étant un organe vivant, soumise aux mêmes lois qui régissent la matière vivante, la science dentaire a compris que c'est dans l'étude plus poussée de l'histologie de la dent, de sa physiologie et la pathologie qu'elle pourra poser les piliers sur lesquels doit s'établir une vraie conception raisonnée de l'hygiène buccale. C'est en se basant sur ces connaissances que la profession dentaire réussira à appliquer et à répandre, par une propagande bien organisée et appuyée par les autorités publiques, les préceptes de prévention propres à soulager la société des maux dont elle souffre.

J.-F. PERREAULT
Professeur d'Hygiène dentaire

MÉDECINS ET DENTISTES

(SUITE DE LA PAGE 11)

vent il rendra au patient un inestimable service en lui recommandant de subir un examen médical. Le rôle du dentiste ne se borne pas à extraire et obturer des dents et à poser des pièces de prothèse. Son devoir, comme celui du médecin, consiste à veiller sur la santé de ceux qui s'adressent à lui; il consiste non seulement à guérir, mais encore, mais surtout à prévenir. Or, on sait aujourd'hui que "le mal de dents" peut être la conséquence et même la cause d'une affection beaucoup plus grave ayant son siège dans une autre partie de l'organisme. On découvre fréquemment que certains désordres dentaires ne sont que la manifestation d'un mal plus profond qui ne s'est pas encore déclaré, ou bien que des troubles localisés dans d'autres organes sont d'origine dentaire. Il importe évidemment de discerner le plus tôt possible des relations de cause à effet.

Médecins et dentistes doivent donc collaborer étroitement, chaque fois que l'occasion s'en présente, dans l'intérêt de la santé publique dont ils sont les gardiens.

Ernest CHARRON
professeur d'anesthésie et de
chirurgie

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs

Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
Georges Bernier, C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST
PLateau 9709

FRontenac 8161

Salons mortuaires
modernes

ART. LANDRY

Entrepreneur de Pompes Funèbres
Services d'Ambulances

Conseiller Municipal

518-528 est. rue Rachel

MONTREAL

J.-O. GIROUX

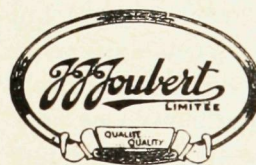
Optométriste-Opticien diplômé
Membre de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté de

MM. A. Philie, I. Rodrigue, J.A. Allaire, O.O.D.
Lunetterie et verres ophtalmiques

Bureaux chez

Dupuis Frères
LIMITÉE



Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité JOUBERT l'emporte haut la main.

L'ECOLE DENTAIRE ET SA CLINIQUE

par J.-Arthur Renaud

C'est une véritable ruche d'abeilles. Elle groupe professeurs, cliniciens et élèves qui, disons-le en passant, sont fort heureux d'apprendre la réconfortante nouvelle qu'à l'automne 1942 ils occuperont avec ceux de la médecine, un centre médical en grande partie aménagé pour eux, localisé dans une région plus saine, sans bruit, sans distractions inutiles, et dans une localité plus propice à la concentration, à l'étude et au travail. Nul doute que cela réjouit tout le monde universitaire. Les deux forment un tout qui ne peut exister ni progresser l'une sans l'autre. Le nombre toujours croissant d'élèves, l'exiguité du local, l'entassement de tous et de tout, l'installation plus ou moins moderne, deviennent d'année en année des problèmes de plus en plus inquiétants pour la Faculté dentaire. En septembre prochain, jouissant d'espace plus vaste, pouvant de ce fait mieux coordonner les différentes sections qui s'y rattachent, l'aménagement, souhaitons-le, étant plus élaboré, rendra possibles des mouvements mieux articulés, plus souples et d'un rendement plus efficace. La liaison tant désirée entre deux professions qui ont intérêt à se mieux connaître et à se rapprocher, se fera sans heurts, sans discussions désagréables. Ce n'est pas trop escompter de dire que ce centre universitaire de Montréal sera, une fois parachevé, un véritable point de mire où les yeux seront rivés d'étonnement par l'enseignement scientifique qui rejaillira sur toute la province et le pays tout entier.

Pour ce qui regarde la Faculté dentaire, je suis d'opinion que le déplacement justifiera ceux qui ont eu foi en l'avenir, et ont eu cette vision de prévoir, longtemps à l'avance, ce que notre Ecole est en train de devenir, en la gratifiant, à ce nouvel endroit, de laboratoires de recherche, d'une accommodation pouvant atteindre toutes les possibilités. Qui ne se sentirait pas enthousiasmé, après vingt ans d'attente, d'entrevoir la Terre promise ?

Tous les jours de huit et demie à six heures, c'est un essaim d'abeilles qui voltigent ici et là sans interruption, où chacun rivalise de zèle, et où l'envie et la critique démoralisante n'existent plus, dans un accord qui fait l'admiration, j'en suis

assuré, d'un doyen aussi actif que vigilant, qui préside à tout avec bonne humeur et compétence, accomplissant avec fermeté son devoir. Avec le concours des membres de son conseil, il est en train d'organiser la Faculté de façon à lui donner un nouvel essor qui, à brève échéance, portera des fruits et des résultats jamais atteints jusqu'ici. Nous entrevoyons le jour où nous rivaliserons avec les autres écoles du pays, à condition toutefois que nous restions persévérants et travailleurs. Il est possible et probable que notre Ecole devienne un jour le plus grand centre dentaire français du monde.

C'est dans cette école que l'étudiant en dentisterie reçoit des cours variés, s'acheminant graduellement vers un stage qui est la clinique où il se prépare à passer des examens théoriques et pratiques que détermineront son grade universitaire. Ce stage de clinique nécessaire à sa préparation manuelle est comparable à celui de l'hôpital que doit poursuivre l'étudiant en médecine. A cette clinique dentaire l'étudiant en dentisterie est appelé à pratiquer sur des dents de patients mis à sa disposition en y faisant un certain nombre d'interventions qui seront faciles d'abord, plus ou moins faciles ensuite, et difficiles en dernier lieu.

La série de travaux dentaires techniques et cliniques qu'il est obligé d'exécuter durant ce terme avec succès, lui permet de toucher du doigt le pourquoi de l'enseignement théorique donné conjointement et d'acquérir l'habileté manuelle requise pour le succès final. Cette façon de procéder, reconnue la meilleure, est la seule convenable, la plus pratique, et adoptée d'ailleurs par toutes les Facultés dentaires du monde. C'est pourquoi une clinique dentaire est d'une si grande importance pour la Faculté et l'Université. Fusions-nous les plus grands théoriciens en bactériologie, en histologie, en anatomie, en physiologie, nous ne pourrions rien faire, l'esprit rempli de ces seules matières pourtant nécessaires, devant une bouche édentée, des difformités de toutes sortes, des dents cariées, pour restaurer d'une façon convenable une arcade dentaire privée de ses organes, des dents entassées, faussement articulées ou encore détruites totalement ou partiellement par la carie. Cette clinique est nécessaire et

rien ne doit être négligé pour qu'elle fonctionne avec tout l'aménagement possible. Elle doit posséder une installation des plus élaborées, de façon à donner aux élèves qui la fréquentent, une certitude absolue d'y trouver et d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques requises à leur art, un personnel enseignant compétent et suffisamment nombreux pour leur transmettre, sans attente inutile, ce dont ils ont besoin d'apprendre. C'est dans ce milieu que doivent se sentir et se trouver les élèves, si l'on veut atteindre les meilleurs résultats, c'est-à-dire former des dentistes qui feront honneur à leur profession, à leur Faculté et à leur Université.

Prétendre que les élèves qui ont choisi la profession de dentiste doivent négliger le côté pratique de celle-ci, pour ne recevoir que des cours théoriques et scientifiques sans y ajouter, le temps venu, ceux de démonstrations et de technique, est une grave erreur. Je crois que tous admettent qu'un stage de deux ans dans une clinique dentaire n'est pas trop long pour acquérir l'habileté manuelle nécessaire à la pratique de cet art qui fourmille de minuties. Nous en franchirons donc les portes, nous promenant de fauteuil en fauteuil, afin de constater ce qu'on y fait. Les cliniques mises à la disposition des élèves de la Faculté dentaire sont modelées sur celles des Ecoles dentaires américaines, tout en faisant exception du luxe, bien entendu. La clinique de dentisterie opératoire la plus grande et la plus importante est aménagée de 42 fauteuils dentaires entourés d'accessoires indispensables à toutes les exigences, telles: installation d'eau courante, de gaz, de prises de courants électrique, de tablette et de table mobiles, le tout quelque peu entassé dans une salle cependant bien aérée, bien éclairée, et desservie par des gardes-malades aujourd'hui diplômées. Que ne pourrait-on faire si, comme ailleurs, quelques favorisés de la Providence, des philanthropes, se mettaient en tête de doter l'Université et la Faculté dentaire, ce qui permet-

trait à celle-ci de donner plus que l'essentiel à l'étudiant? Pourquoi les écoles dentaires des Universités américaines sont-elles si richement pourvues, si bien aménagées? Parce qu'on y verse des millions chaque année en pur don. Qu'on se donne la peine de visiter celle du centre médical et dentaire doté par Rockefeller faisant partie de l'Université Columbia de New York, celle de Harvard, de Northwestern, aussi richement installées les unes que les autres. N'excitons pas l'envie... et ne sortons pas de celle dont les portes sont maintenant ouvertes; entrons dans notre clinique pour constater le travail qui s'y fait.

Les patients qui fréquentent nos salles de clinique viennent y chercher les soins dont l'urgence se fait sentir par des douleurs dentaires intolérables, des infections négligées, des anomalies inquiétantes, des bouches édentées, des caries nombreuses non traitées faute de revenus suffisants qui autrement leur permettraient de se diriger vers les bureaux professionnels. Ils servent de mannequins, ce dont ils sont au courant, et consentent à se faire traiter avec bonne grâce par les étudiants. N'existeraient-elles pas, qu'il faudrait les créer, les multiplier, parce que celles administrées par la ville ne suffisent pas et ne sont pas en mesure de traiter toutes les maladies de la bouche. Celle de la rue St-Hubert en plus de répondre à toutes les exigences, contribue à former l'habileté manuelle des élèves qui, au même endroit, y suivent des cours théoriques.

Pour la Province et la ville de Montréal c'est une acquisition dont les services sont inappréciables, et pour l'Université un besoin incontestable. Elle est fort appréciée du public qui y revient régulièrement et bénéficie des traitements qui s'y donnent. Après avoir passé au bureau d'information et donné les renseignements requis, les patients sont appelés pour être examinés. Le diagnostic étant complété et annoté par des examinateurs compétents sur des fiches, ils sont dirigés

ANIMAUX DE LABORATOIRE

**vivants, conservés,
embaumés, injectés.**

Chiens, chats, lapins, lapines vierges, cobayes,
rats, souris, pigeons, grenouilles, ouaouarons,
tortues, sangsues, etc.

Les fournitures biologiques André

1832, RUE DE LA VISITATION MONTRÉAL

COURS PRIVÉS

- SCIENCES
- MATHÉMATIQUES

FERNAND GIRARD

*Ingénieur Civil, B. Sc. A.
Professeur à l'École des Beaux-Arts*

- CLASSIQUE

A. LEGUERRIER

B. A., Licencié ès Lettres
Préparation au Baccalauréat, Beaux-Arts,
Hautes Etudes, Polytechnique et Oka

3607 ST-DENIS

MA. 7196

Les plus grands spécialistes
de fourrures au détail
au Canada

J. A. Noel, sec.-trés. et gérant

CHAS DESJARDINS & CIE
LIMITÉE

1170 ST-DENIS MONTRÉAL HARBOUR 8191



*Songez-vous
à organiser*

UN BAL,
UN BRIDGE,
UN BANQUET,
ou, tout simplement
UN DEJEUNER
D'AFFAIRES ?

Adressez-vous à l'HOTEL WINDSOR,
et vous y trouverez non seulement un ser-
vice courtois et une cuisine variée, mais
aussi des salons particuliers qui comptent
parmi les mieux aménagés et les plus agréa-
bles de la ville.

Pour plus amples renseignements, télé-
phonez à la Direction de

L'HÔTEL
Windsor

PLateau 7181

PRÊTS

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
fait bon accueil aux demandes de prêts de
tous ceux qui sont en mesure d'en effectuer
le remboursement dans un délai raisonnable.

**LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

vers les salles de cliniques appropriées aux tra-
vaux à faire; les uns vers la salle d'extraction
et d'anesthésie, de prothèse, de ponts, de l'or-
thodontie, de la paradontose, et les autres en
plus grand nombre vers celle de la clinique de
dentisterie opératoire, où l'on fait l'impossible
pour conserver et restaurer les dents atteintes de
carie dentaire. Sans diminuer l'importance des
premières, disons franchement que c'est la dernière
qui attire le plus de patients qui requièrent les
plus nombreuses interventions dentaires, et ce,
aussi longtemps que la carie dentaire existera, et
aussi parce qu'il est enseigné à l'élève de conser-
ver cet organe à tout prix. C'est dans celle-ci que
nous allons suivre les cliniciens et les élèves, afin
que l'on se rende bien compte de la véracité de
notre assertion.

Il a été question précédemment d'un examen,
d'un diagnostic enregistrant tous les travaux à
faire. Dans plusieurs cas, ces travaux sont des
obturations de toutes sortes, aurifications, incrus-
tations, amalgames, ciments synthétiques, ou sili-
cates, et oxyphosphates. Ces obturations peuvent
être simples ou composées, ou encore combinées
de métaux et de substance acrilique nouvelle sur
laquelle il est permis de fonder de grands espoirs,
et qui est appelée à révolutionner toutes celles
mentionnées plus haut. Je passerai sous silence
toutes les formalités par lesquelles doit passer
l'élève avant d'entreprendre les travaux énumérés,
en rapport avec le diagnostic qu'il doit refaire
sans aide et sans avoir recours à celui fait précé-
demment par l'examineur en chef, phases nom-
breuses qui toujours nécessitent de la part du
clinicien un contrôle aussi parfait que possible,
corrigeant et approuvant tout ce qui a été fait
par l'élève.

A ce tableau de la clinique de dentisterie opé-
ratoire, ajoutez ou plutôt multipliez par quarante,
ce qui est le nombre de fauteuils en opération à
la fois, et vous aurez, mais en mots seulement, une
juste idée du va-et-vient, de l'inlassable dévoue-
ment dont il faut faire preuve, pour faire face
à cette avalanche de travaux à corriger, à con-
trôler, à approuver, avec deux ou trois cliniciens
seulement par après-midi. Il n'est pas étonnant
que l'on soit débordé et que l'élève attende après
eux. La nécessité d'un plus grand nombre de cli-
niciens se fait de plus en plus sentir. Pour bien
comprendre l'importance de ce fait ignoré, per-
mettez que je mette en marche, pour la suivre
dans tous ses détails, l'une des interventions la
plus répandue, la plus connue, la plus facile à
exécuter, — l'amalgame dentaire.

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Supposons l'élève prêt à commencer son travail. Qu'a-t-il à faire en premier lieu? Désinfecter le champ opératoire, faire une injection d'une solution anesthésique si le cas l'exige, laquelle lui est permise pour enfin ouvrir la cavité sans douleur, à l'exclusion de l'humidité, en l'étendant suivant des règles établies et enseignées, au moyen d'instruments appropriés. Si c'est une cavité simple, superficielle, les mouvements ne sont pas très compliqués, bien qu'il lui faille passer par sept phases distinctes avant qu'elle soit terminée à la satisfaction du clinicien qui retouche, contrôle et approuve sur une carte où tout est enregistré. Si c'est une cavité s'étendant à plusieurs faces, composée par conséquent, le travail devient plus compliqué et demande plus souvent les services du clinicien qui, toujours, est à sa disposition pour lui aider et donner, si le cas en vaut la peine, une démonstration qui attirera 3 ou 4 autres élèves. Si la cavité est profonde et que la carie s'insinue au voisinage de la pulpe dentaire, c'est toute une autre série de phases de traitements variés qui est nécessaire avant même qu'elle soit complétée, se contentant pour le moment de faire l'ablation totale de la carie et d'appliquer, suivant le cas, les coiffages et les ciments recommandés, suivis de l'inspection du clinicien qui souvent retouche, corrige et toujours contrôle et approuve par un signe qui l'identifie.

Remarquons qu'il est plus facile dans ce cas de décrire que de faire et que des complications toujours possibles peuvent survenir qui changeront du tout au tout la marche des opérations commencées. Ces décisions doivent être prises sans délai par le chef de la clinique qui juge en dernier ressort. Si l'on tient compte de la grosseur d'une couronne de dent qui se mesure par millimètre, des inconvénients causés par la salive, la langue, la petitesse de la bouche, etc., l'on aura une idée assez juste des difficultés qui se présentent, de l'habileté qu'il faut acquérir avant de se sentir maître de soi, afin de remplir de si minuscules cavités, avec angles intérieurs bien déterminés et inclinaison de parois périphériques convenant au genre d'obturation à y insérer. Qui osera soutenir que notre profession n'est pas un art? Je n'ai rien dit encore de la couche d'émail et dentinaire

qui doit être sérieusement prise en considération à cause de sa constitution différente et qui nécessite des traitements bien distinctes. Les connaissances d'histologie dentaire jouent ici un rôle si important qu'elles peuvent influencer sur la vitalité de la pulpe et la durée de l'obturation.

Ne perdons pas de vue cette cavité que nous venons d'entourer de tous les soins jugés nécessaires et qui est prête à recevoir l'obturation choisie d'amalgame dentaire. Celui-ci composé d'alliage et de mercure est alors préparé par l'élève en suivant une technique qui, sans être compliquée, doit aussi être contrôlée quant à sa plasticité avant d'en faire l'insertion dans la cavité. Dans le cas de cavité composée, c'est-à-dire possédant 2 ou 3 faces, une matrice en métal est ajustée par l'opérateur en tenant compte de différents facteurs pouvant influencer sur sa permanence. Encore une correction probable et une approbation de la part du clinicien. Viennent ensuite l'insertion, la morphologie et finalement le polissage, autant de phases qui doivent être soumises à l'approbation du clinicien. Il en est ainsi pour toutes les interventions.

Est-il besoin de mentionner les responsabilités découlant de l'usage des anesthésiques locaux qui s'emploient fréquemment et qui demandent une surveillance de tous les instants?

Cinquante élèves, comprenant ceux de 3^{ème} et de 4^{ème} année, ont exécuté à la seule section de dentisterie opératoire, dont j'ai la charge, d'après un rapport déposé à la Faculté dentaire pour la promotion 1940-41, 8000 interventions dentaires de toutes sortes. Si l'on multiplie ce chiffre par sept, ce qui est environ le nombre de phases nécessaires à tous ces cas, cela donnera, vous vous en rendez compte, un joli chiffre d'opérations, retouchées, corrigées, contrôlées et approuvées par six cliniciens.

Voilà un aperçu sommaire des travaux qui se font à la clinique de dentisterie opératoire par les élèves qui la fréquentent, aidés d'un petit nombre de cliniciens et avec la collaboration d'un personnel vraiment dévoué au succès de l'École Dentaire.

J.-Arthur RENAUD,
professeur de dentisterie opératoire

• VÊTEMENTS SUR MESURES, FINIS À LA MAIN •

ATTENTION SPECIALE
AUX HOMMES
DE FORTE TAILLE

De Serres & Gamache

SUITE 111 EDIFICE ST-DENIS
354 EST, STE-CATHERINE - HAR. 8339

COMPLETS - PALETOTS - TAILLEURS POUR DAMES - UNIFORMES

Chaque vêtement
est moulé sur vous
avant d'être terminé

Chez les Anciens

Allocution de Me Henry Torrès à l'ouverture de la cour supérieure

L'ouverture des tribunaux civils a eu lieu le 10 septembre, au Palais de justice, sous la présidence du juge en chef. Le Barreau de Montréal avait invité à cette cérémonie Me Henry Torrès, célèbre criminaliste français, en séjour aux Etats-Unis. Me Torrès a prononcé une vibrante allocution dont **l'Action universitaire** est très honorée de publier le texte intégral.

"Votre délicate et émouvante initiative de me convier à l'ouverture des tribunaux de Montréal s'adresse, par dessus et par delà ma modeste personne à mon grand pays malheureux, la France immortelle.

L'ambition de le représenter n'est pas à la mesure d'un homme, mais je voudrais vous dire simplement les sentiments qu'une cérémonie comme celle-ci inspire à un avocat français qui garde sous la cruauté des événements l'honneur et la fierté de sa profession et de sa patrie.

Je sais, Messieurs, que la France est toujours vivante en vous, comme dans le cœur de ses enfants. Au lendemain de nos atroces revers, M. Adéard Godbout, premier ministre de la province de Québec, lui dédiait ces nobles paroles "La France est l'objet de notre amour et le sujet de nos prières. Nous l'avons défendue de 1914 à 1918: elle reste pour nous l'un des motifs de notre ardeur au combat". Et sans le connaître, je l'ai aimé et vénéré quand il s'est écrié plus tard "Quelle tragédie pour l'humanité si elle allait oublier que l'histoire de France date de plus loin que de juin 1940".

Telles sont, Messieurs, dans les grands pays de civilisation, les mystérieuses communications entre les esprits, au travers des mers et des cataclysmes, que le grand écrivain français François Mauriac s'est exprimé dans les mêmes termes.

"Toute l'histoire de France ne tient pas dans l'été de 1940. Rien n'est détruit de ce qu'elle a accompli. Les morts n'ont pas quitté cette terre au jour de la honte. Les gestes de nos ancêtres, de nos pères, de nos frères et de nos fils, cela du moins ne nous sera pas ravi. Montaigne est toujours là et Blaise Pascal, et Jean Racine. Paul Valéry respire en ce moment..."

Vous avez raison, Monsieur le Premier Ministre de la province de Québec, et vous notre cher François Mauriac, poète, apôtre, chevalier. Vaincue physiquement, la France est intacte par le cœur et par la foi. La France n'a pas succombé, elle ne succombera pas.

Comme les navigateurs vers l'étoile polaire, élevons Messieurs, nos regards vers la Justice.

La Justice n'est pas pour vous, n'est pas pour nous une entité métaphysique, une abstraction de l'esprit, une inclination du cœur. Elle est un acte incessant, une création continue, une perpétuelle conquête de la matière par la raison.

La Justice, cet héritage que vous faites fructifier chaque jour, nous l'avons reçue ensemble des grandes traditions dont nous sommes issus, et formés. Nous l'avons reçue de l'antiquité grecque, qui a appris aux hommes à vivre et à mourir, et qui n'a pas recherché l'harmonie que dans les formes et les nombres, dans les lignes et les pensées, mais dans les rapports entre les hommes. Et Sophocle exaltait déjà au dessus des lois écrites les lois éternelles qui préexistent dans les divinités de l'Olympe à la naissance des mortels.

Nous l'avons reçue de la civilisation latine, de ces légistes aux disciplines rigoureuses, de ces juristes inflexibles qui ont élevé l'homme à la dignité du citoyen. Et Cicéron définissait déjà le droit civil "la science qui maintient une exacte et impartiale équité dans les relations de tous".

Nous l'avons reçue enfin de la civilisation chrétienne, de l'humanisme chrétien, pénétrée par la miséricorde, anoblie par l'amour, illuminée par la grâce.

Dans vos tâches quotidiennes, Messieurs, par l'accordement du Code Civil français au Code Pénal britannique, vous ne cessez de mesurer combien sont complémentaires deux grandes civilisations, la civilisation française et la civilisation anglo-saxonne, celle-ci plus logique, celle-là plus empirique, mais fondées toutes les deux sur le respect de la loi morale et de la personne humaine, sur l'universelle présence en chaque être de l'esprit, de la raison, de l'âme. Tous les hommes sont égaux devant notre justice comme devant la mort et devant Dieu.

Ceux contre lesquels se battent les enfants de la terre canadienne, aux côtés des soldats anglais et des soldats français du Général de Gaulle, nient le droit et la justice comme ils nient tout ce qui fait la vraie grandeur de l'homme.

Leur grand philosophe Hegel a écrit "L'Etat est l'idée divine sur la terre", et leurs juristes en chemises brunes proclament "La loi de Dieu est dans notre sang éternel, le sang allemand. La justice n'est que l'impératif du sang allemand". Pour le "Herrenwolk", pour le peuple des maîtres, la justice des maîtres; — la justice des esclaves pour les autres". Il ne leur suffit plus de dire "La force prime le droit", ils déclarent "La force est le droit".

Avec notre d'Aguesseau la conscience humaine affirme; "Il n'y a pas de droit contre le droit". Et c'est là le tragique enjeu de la partie où l'univers entier est engagé. Contre ceux qui croient au droit de la force, ceux qui croient à la force du droit sont obligés d'employer la force pour sauver le droit.

Messieurs, les sentences que vous rendez exigent des hommes d'armes pour mettre la main au collet des malfaiteurs. "Nation ou individu, qui viole la justice doit être puni publiquement", a dit, dans son magnifique langage le Cardinal Villeneuve. "L'homme s'émeut et se tourmente lorsque le crime reste impuni et que la justice n'est pas vengée. On ne saurait souhaiter la paix sans désirer que celui qui a déchainé la guerre subisse le châtement de son crime". Ainsi pour venger la justice s'offrent, sur terre, et sur mer et dans le ciel les fils pieux des héros de l'Artois.

Vous accomplissez ici, Messieurs, le même devoir. Thucydide raconte que lorsque les soldats athéniens, après avoir vaincu l'ennemi, revinrent à Athènes, Périclès se porta à leur rencontre devant les murs de la cité afin d'honorer leur héroïsme. Mais eux de lui dire: "C'est nous, Périclès, qui devons t'honorer pour avoir pendant notre absence donné de justes lois à la République".

Les justes lois, Messieurs, ne seraient que des textes inertes, si, en les appliquant vous ne leur insuffliez la vie, si vous ne les faisiez pénétrer dans les esprits et dans les choses, dans les faits et dans les cœurs. Aussi, en rendant la justice, vous montrez-vous dignes de ceux qui sont prêts à mourir pour elle.

La plus belle page de langue anglaise que je connaisse, la plus riche de sens, la plus émouvante, la plus vraie est de David Hume. Il écrit "La flotte de l'Angleterre, sa puissance, sa monarchie, et ses deux chambres n'ont qu'un seul but: maintenir la liberté des quinze grands juges du Banc du Roi".

Cette liberté, la vôtre, Messieurs, c'est donc la nôtre. Je salue et je révere en vous votre justice, votre nation, la Grande-Bretagne, nos alliés, les revanches du droit, les raisons de la vie, le salut des hommes, en un mot, la Victoire!"

Me Henry TORRES

Les lauréats des concours provinciaux

Parmi les lauréats des concours provinciaux de 1941, on note quelques anciens ou professeurs de l'Université de Montréal: en littérature, M. Victor Barbeau; en sciences morales, Me Jacques Perrault; en sciences, Dr Donat Voghel.

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Association médicale franco-américaine

L'Association Médicale Franco-Américaine a tenu son 6e congrès annuel à Boston, le 1er octobre, sous la présidence du Dr J.-Ubalde Paquin, de New-Bedford.

Dans la matinée, les congressistes ont assisté à des cliniques aux hôpitaux Carney, Deaconness et Boston City et ont eu l'opportunité de bénéficier des expériences des médecins de renommée internationale, les Drs Phaneuf Lahey et Lynch.

A 2 heures de l'après-midi, la séance scientifique s'est tenue à l'hôtel Touraine. Les travaux présentés ont été les suivants:

a—**Anesthésie rachidienne de l'adulte.** Dr Raymond-E. Sénécal, chirurgien, New-Bedford, Mass.

b—**Diagnostic entre les affections douloureuses du rein droit et de l'appendicite.** Dr Oscar Mercier, professeur à l'Université de Montréal, chef du service d'urologie de l'Hôtel-Dieu, Montréal.

c—**La méningite.** Dr Roma Amyot, professeur agrégé à l'Université de Montréal, neurologue de l'hôpital Notre-Dame, Montréal.

d—**L'arthrite infectieuse.** Dr Jean Tremblay, chirurgien orthopédiste de l'hôpital Notre-Dame, Montréal.

e—**La néphrite.** Dr René Dandurand, médecin de l'Hôtel-Dieu, Montréal.

f—**A neglected part.** Dr Cléophas Bonin, D. M. D., Assistant Professor in orthodontics, Harvard University School of Dental Medicine, Boston, Mass.

Au dîner qui a clos le congrès, ont adressé la parole: M. le docteur R. Wilfrid Delaney, président élu de l'Association Dentaire Franco-Américaine, Cambridge, Mass.; M. le docteur Auray Fontaine, Woonsocket, R.-I.; M. le docteur Honoré David, Montréal; M. le docteur Donatin Marion, l'**Avenir de la médecine canadienne-française**, Montréal; M. le docteur Philippe Panneton, causerie humoristique: **Le patient, cet inconnu.**

Réception à Me Henry Torrès

Le Barreau de Montréal a donné récemment au **Cercle Universitaire**, un souper intime en l'honneur de Me Henry Torrès, du Barreau de Paris. M. le bâtonnier du Barreau de Montréal, le sénateur Elie Beaugard, présidait. On remarquait à la table d'honneur, outre le bâtonnier et Me Torrès, MM. les juges Surveyer et Mackinnon, de la Cour supérieure; Mes Arthur Vallée, Emery Beaulieu, Arthur Mann, L.-B. Macfarlane, Francis Fauteux, anciens bâtonniers; le notaire Victor Morin, et le sénateur Hugessen.

M. le sénateur Beaugard a présenté Me Torrès: "Depuis que vous parlez parmi nous, a-t-il dit, vous nous donnez une fête du verbe français et vous plaidez la cause de la France comme un fils plaiderait la cause de sa mère."

Me Torrès a remercié le bâtonnier et les membres de la profession légale de cette réception intime. Il a

ensuite traité de la profession légale comme expression du sentiment national. "Il faut aimer, dit-il, cette profession qui est celle de l'honneur et de la justice". Me Torrès a ensuite évoqué le souvenir de ses confrères éprouvés du Barreau de Paris dont plusieurs, après avoir servi la patrie, sont revenus au Palais pour l'application de la loi du vainqueur. "J'éprouve ce soir, dit-il, la plus profonde, la plus douce et la plus triste émotion et tout ce qui peut parler en moi s'exalte. Si je puis vivre la victoire, vous aurez, au Barreau de Paris un ami; il vous aura conservé une éternelle gratitude et il dira aux avocats de France: "Au cours de la guerre, le coeur du Canada français a battu pour la France". Me Torrès a terminé en citant Verlaine qui écrivait à Victor Hugo: "Vous qui me fûtes si doux en ces jours de peine...", merci au nom des avocats français".

Le notaire Victor Morin a remercié l'hôte d'honneur.

Dans l'assistance on remarquait MM. les notaires J.-M. Savignac, Dominique Pelletier, Marcel Faribault, R. Larivière, Georges Beaugard et Arthur Courtois, secrétaire de la Chambre des notaires. Parmi les avocats présents, Mes Walter Merrill, maire de Westmount, W. Chipman, Bernard Bourdon, Gustave Adam, J. Dussault, Hugh O'Donnell, Aldéric Laurendeau, Charles Coderre, syndic du Barreau, Maréchal Nantel, bibliothécaire du Barreau, Vincent Dupuis, député de Chambly-Rouville aux Communes, Joseph Jean, député de Mercier, aux Communes, Emery Phaneuf, Ephrem Filion.

L'hôpital Notre-Dame au congrès d'ophtalmologie

La Société Canadienne d'Ophtalmologie (Canadian Ophthalmological Society), a tenu son congrès annuel à Québec, au Château Frontenac, les 19 et 20 septembre. A cette occasion, les docteurs Jules Brault et Emile Blain, de l'hôpital Notre-Dame, ont présenté des communications scientifiques.

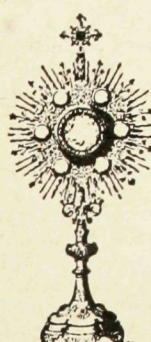
Le docteur Jules Brault a parlé "du traumatisme et des ophtalmies sympathiques", et le docteur Emile Blain de la "correction optique des opérés de cataracte".

Son Excellence le comte d'Athlone

Le jeudi, 9 octobre à 12 hres 30 p.m., l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, conjointement avec le Cercle Universitaire, a eu l'honneur de recevoir à déjeuner Son Excellence le Très Honorable Comte d'Athlone, K.G., gouverneur général du Canada. Son Altesse Royale la princesse Alice a gracieusement accompagné Son Excellence.

A cette occasion, Monseigneur Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a conféré à Son Excellence le titre de docteur, **honoris causa**.

**DORURE — ARGENTURE
VERNISSAGE À L'OR**



• Qu'il s'agisse de réparation de statuettes ou d'argenterie de table, ou encore, d'ornements d'autels, **consultez une maison responsable.**

J. HENRI ACHIM
987 Boul. Saint-Laurent
Téléphone HArbour 8775

• 30 années d'expérience. Plaqueur durant 20 ans pour la maison HENRY BIRKS.

Tél. MArquette
0421
9963

Café Martin, Ltée

Léo Dandurand, prés.

• Le plus chic restaurant français à Montréal

Sea Food Bar
Salons privés

1521 rue de la Montagne

La Vie Universitaire au Canada

La Faculté de théologie

La Faculté de Théologie de l'Université de Montréal, toujours soucieuse de répondre aux désirs de Rome et aux prescriptions de la Constitution Apostolique "Deus scientiarum Dominus", porte une particulière attention à la préparation du Doctorat en théologie.

Les malheurs présents, qui éloignent de leurs chaires plusieurs professeurs des universités européennes, lui permettent d'ajouter au nombre de ses professeurs quelques-uns des spécialistes les plus réputés. Cette année le R. P. Joseph Ledit, S.J., Directeur des "Lettres de Rome" et ancien professeur à l'Orientale, et le R. P. Thomas Delos, O.P., professeur de Droit international à l'université catholique de Lille, France, ont donné des cours à nos élèves de cinquième année. Ils veulent bien continuer leur enseignement chez nous l'an prochain.

La Faculté, persévérant dans cette voie du progrès, a inauguré, cette année, une chaire de Théologie, dès la reprise des cours. Celle-ci est confiée à un spécialiste européen, Mgr Maxime Chataoui.

L'École normale secondaire

Cette nouvelle école, dont le but est de procurer la formation pédagogique aux maîtres de l'enseignement secondaire, ouvrira ses cours le 20 octobre. Elle est située au Séminaire de Philosophie, Chemin de la côte des Neiges. Le directeur en est M. Georges Pararas, P.S.S., et le directeur des études, le R. P. Alcantara Dion, o.f.m. Cette école reçoit des pensionnaires et des externes. Elle compte à date une quinzaine d'ecclésiastiques pensionnaires. Des laïques peuvent s'inscrire comme externes. Condition pré-requise: baccalauréat ès-arts ou titre jugé équivalent. Les cours se composent de 450 leçons théoriques et d'un grand nombre d'exercices d'application.

Études préparatoires au doctorat en théologie

(1940-1941)

1. **Méthologie scientifique.** Prof. M. Gérard Yelle, p.s.s., D. Th.
2. **Le mariage chrétien et les erreurs modernes.** Prof. M. Léonidas Derome, p.s.s., D. Ph., D. Th., D.D.C.
3. **La foi et la raison dans la pénétration des Écritures.** Prof. M. Yvon Charron, p.s.s., D. Th.
4. **La charité, forme des vertus.** Prof. M. Jean-Paul Laurence, p.s.s., D. Th.
5. **La Théologie de l'Action catholique.** Prof. M. Roland Fournier, p.s.s., D. Th.
6. **Controverses: Communisme, Nazisme et "Témoins de Jéhovah".** Prof. R. P. Joseph Ledit, S.J., Directeur des Lettres de Rome et ancien prof. à l'Orientale.
7. **Pédagogie catéchistique.** Prof. MM. les abbés Roger Marien et Léo Blais, D. Th.
8. **La vertu de religion.** Prof. R. P. François Fari-bault, O.P., L. Th.
9. **Les sources de la béatitude d'après Aristote, Boèce et S. Thomas: étude de textes comparés.** Prof. M. Roland Duhamel, p.s.s., L. Th.
10. **Le mérite et la satisfaction du Christ.** Prof. M. Auguste Ferland, p.s.s., D. Ph., D. Th.
11. **Différences individuelles et orientation professionnelle.** Prof. M. Gérard Chaput, p.s.s., L. Th., L. Ph.
12. **Nature et fonctions de la société internationale; vraie nature du droit de guerre, et position du problème moral de la guerre.** R. P. Thomas Delos, O. P., professeur de droit international à l'Université catholique de Lille.

L'École des bibliothécaires

Cette école a été fondée le 13 mai 1937 à l'Université de Montréal, par un groupe de bibliothécaires, de bibliophiles et de bibliographes. Elle a pour objet l'étude des connaissances indispensables aux bibliothécaires, c'est-à-dire à toutes personnes, religieuses et laïques, commises à la garde d'un dépôt de livres dans une institution publique ou privée.

Le programme est à la fois théorique et pratique. Il comporte une série de cours de bibliographie générale et appliquée, d'administration des bibliothèques, d'études techniques que chaque élève doit faire individuellement et qui sont complétées par la visite d'établissements importants tels que bibliothèques populaires ou spécialisées, imprimeries, ateliers de reliure, etc.

Cet enseignement donne aux élèves une idée générale du travail dans une bibliothèque. Il s'appuie sur des méthodes françaises et américaines, adaptées aux milieux canadiens-français et caholiques. La reprise des cours a eu lieu le 3 octobre.

Le Dr Jean Michon dans la marine de guerre

Au laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal s'est déroulée une cérémonie faite de simplicité, d'intimité et d'émotion.

En présence de Mgr O. Maurault, recteur de l'Université, de M. le doyen A. LeSage et de M. le professeur Baril, tout le personnel du laboratoire a exprimé ses meilleurs souhaits au jeune Jean Michon, assistant, qui vient de s'engager comme médecin dans la marine de guerre et qui est à la veille de prendre son service. Le professeur, directeur du laboratoire, a dit au jeune Michon les sentiments d'estime intellectuelle et d'amitié qu'avaient pour lui ses camarades et ses chefs, combien ils avaient été émus par son geste, et quel cordial "au revoir" ils lui souhaitaient. Un vin d'honneur a été offert à M. Michon à la fin de la cérémonie.

A l'Institut botanique

Les cours de licence (L.Sc.) de l'Institut Botanique ont commencé le 29 septembre, à 9 h. du matin. Tel qu'annoncé déjà, seuls les cours conduisant au certificat de Biologie végétale sont donnés cette année. Les cours ont lieu tous les matins à 9 h., et sont suivis de travaux pratiques se terminant à midi. Pour le premier semestre, les matières enseignées sont la Cytologie (les lundis et jeudis), la Morphologie (les mardis et vendredis), et l'Ecologie (les mercredis et samedis).

Examen de docteur en théologie

Le R. P. Louis M. Wiercinski, O.M.C., s'est présenté le 2 octobre, à l'examen oral du doctorat. Il a exposé et défendu devant les professeurs de la Faculté de Théologie la thèse suivante: **La non-définibilité des conclusions théologiques.**

La soutenance a eu lieu au Grand Séminaire de Montréal.

Chaires vacantes à la Faculté de médecine

A sa séance régulière du 10 septembre, la Faculté de médecine de l'Université de Montréal a déclaré vacantes les chaires suivantes: la chaire de pathologie médicale; la chaire de matière médicale; la chaire d'obstétrique. Les candidats qui remplissent les conditions requises pourront poser leur candidature jusqu'au 25 octobre, dernier jour, à midi. Les candidats pourront se procurer les renseignements supplémentaires en s'adressant aux bureaux de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Quelques livres

Initiation à la géologie

par l'abbé J.-V. Lavardière et le Père Léo-G. Morin. Editions Fides, 430 est, rue Sherbrooke, Montréal, 1941. 158 pages, 6 x 9, 176 fig. 1 pl avec frontispice. Prix: \$0.90; par la poste, \$1.00.

Voici un ouvrage qui arrive à point. Depuis l'essor de notre industrie minière, l'apathie du public pour les sciences de la Terre a subi de rudes secousses. Beaucoup de gens se mettraient volontiers à l'étude de la Géologie, mais il leur manque le résumé clair et compréhensible qui leur permettrait de se débrouiller ensuite dans la littérature, toujours un peu abracadabrante pour les profanes, des rapports scientifiques.

Il convient de féliciter les auteurs du plan précis et limpide de leur travail. Une brève introduction donne le leitmotiv général: la géologie est une science historique et comme telle, elle exige des documents, qui sont les minéraux et les roches. Puis vient, en trois parties d'inégale longueur, l'étude des transformations qu'a subies notre globe. Chacune de ces parties comporte d'abord: a) — observation et interprétation des faits, ensuite b) — application à l'histoire géologique des terrains de la Province de Québec.

Ici les auteurs ont courageusement rompu avec la vieille méthode classique qui consistait à traiter séparément la géologie dynamique et la géologie historique en rapportant cette dernière à la fin du volume. Comme résultat les quelques heures allouées par le programme suffisaient à peine à la revue des phénomènes actuels, et les élèves quittaient la géologie sans avoir pris contact avec la partie historique qui constitue l'âme même de cette étude et sans avoir fait le lien entre les notions qu'ils avaient emmagasinées et la connaissance des terrains qu'ils foulaient chaque jour d'un pied dédaigneux.

La présentation du volume est particulièrement réussie; pages bien aérées, typographie soignée. La grande originalité du livre est certainement son illustration très abondante: 176 figures en 158 pages de texte. Et à peu près tout cela, photographié dans la province de Québec ou au moins au Canada...

Les Velder

roman par Robert Choquette. Un volume de 200 pages grand format, aux Editions Bernard Valiquette, 1564 rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

Les Editions Bernard Valiquette viennent de publier, sous forme de roman, le sketch radiophonique de Robert Choquette: *La Pension Velder*. On se rappelle l'immense succès de librairie remporté, au Canada et même en France, par *Le Curé de Village*. Un succès encore plus grand attend *Les Velder*, dont "les personnages, selon André Maurois, eussent enchanté Dickens".

Ces personnages si réels, si passionnés et si passionnants, dont la radio nous apportait les voix, on les retrouve maintenant dans leur milieu, avec leurs manières, leurs qualités, leurs défauts, leurs rêves, leurs ambitions: Mme Velder, Mlle Laviolette, M. Papineau, Alexis, Elise, M. Amable Sicotte, Lumina, Mme Latour, et les autres. Le roman de Robert Choquette habille ces voix, nous promène dans la pension Velder et dans l'âme de ses habitants. Ce ne sont plus de simples dialogues faits pour l'oreille, mais un récit romanesque dont on savourera les images, les descriptions, et plusieurs scènes inédites. La subtile diplomatie de cette parcelle d'humanité montréalaise tisse la trame de cette délicieuse histoire pleine de petites tragi-comédies, comme la vie de chaque jour.

Tous les auditeurs de *La Pension Velder* liront avec plaisir *Les Velder*, où Robert Choquette a mis le meilleur de son talent de conteur, et un esprit d'observation vraiment photographique. La préface d'un maître tel qu'André Maurois, de l'Académie Française, est pour l'auteur un véritable talisman.

OCTOBRE, 1941

L'Action universitaire

La présente livraison est consacrée à la Faculté de chirurgie dentaire. Des professeurs de cette faculté ont bien voulu se charger de la collaboration. L'abondance des articles nous contraint de réserver pour une prochaine livraison les articles des docteurs Paul-E. Poitras, J.-A. Thibaudeau, R. de Montigny, Amherst Hébert.

L'Action Universitaire de novembre sera consacrée à l'Ecole des Sciences Sociales.

La messe du Saint-Esprit

La messe à Saint-Jacques, a eu lieu à 12 hres 15, le dimanche, 28 septembre. Les élèves formaient un groupe; les professeurs venaient derrière eux, revêtus de leurs toges. Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, fermait le cortège avec le ministre de la Santé, M. Henri Groulx, le secrétaire général de l'Université, M. Edouard Montpetit, et le président de la Commission d'administration, Me Arthur Vallée, c.r.

Dans le sanctuaire, Son Excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, occupait un prie-Dieu. Mgr l'Archevêque est le chancelier ex-officio de l'Université de Montréal. Il était assisté du Père Ceslas Forest, O.P., doyen de la Faculté de philosophie, et de M. Rosario Lesieur, supérieur du Grand Séminaire.

Le Père Guy-Marie Brisebois, O.F.M., a célébré la messe basse. Docteur en droit canonique, le Père Guy-Marie est candidat au doctorat en droit civil.

A la fin de la messe, Mgr Emile Chartier, vice-recteur et aumônier général de l'Université, a lu la liste des professeurs et élèves décédés au cours de l'année et la formule de serment que les professeurs ont prêté tour à tour.

Le prédicateur, M. Emile Filion, P.S.S., professeur à l'Externat classique de Saint-Sulpice, a souligné la mission qui est confiée par la Providence aux Canadiens français: celle de hérauts de l'Eglise et de la France en Amérique du Nord.

LA PLUS IMPORTANTE LIBRAIRIE ET PAPETERIE FRANÇAISE AU CANADA

...

- LIVRES FRANÇAIS
- LIVRES CANADIENS
- LIVRES RELIGIEUX
- LIVRES DE CLASSE
- ARTICLES RELIGIEUX
- ARTICLES DE CLASSE
- ARTICLES DE BUREAU
- ARTICLES DE FANTAISIE

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

54 OUEST, RUE NOTRE-DAME MONTRÉAL
LANCASTER 2171

Ceux qui s'en vont

Rodolphe De Serres

Le magistrat Rodolphe De Serres s'est noyé alors qu'il est tombé de la chaloupe d'où il pêchait, dans le lac des Deux-Montagnes, à Laval-sur-le-Lac.

Fils de feu Gaspard De Serres, ancien échevin et commissaire des finances de la ville de Montréal, le magistrat De Serres naquit à Montréal. Il fit ses études secondaires au collège Sainte-Marie, et ses études de droit à l'Université Laval de Montréal. Il fut admis à la pratique du droit en 1909, et nommé conseil du roi en 1921.

Il fit d'abord partie de l'étude légale Lavallée, Delfausse et Desmarais. Subséquemment il resta avec Me Jules Desmarais, puis lorsque ce dernier fut nommé magistrat, il s'associa avec Me Léon Bissonnette.

Il fut un des premiers à s'enrôler en 1914, dans la compagnie canadienne-française du 14e bataillon. Il participa comme lieutenant à la fameuse bataille de Saint-Julien, en Belgique. Devenu capitaine, après avoir servi en France, il rentra au Canada en 1916 et participa, avec Olivar Asselin, à l'organisation du 163e bataillon. Il fut ensuite, en Angleterre, commandant en second du 10e bataillon de réserve (réserve du fameux 22e bataillon canadien-français). En août 1918, il repartait pour la France, avec le 22e dont il partagea la glorieuse épopée comme commandant en second sous le lieutenant-colonel Henri Desrosiers. Après avoir fait l'occupation de l'Allemagne, dans la région de Bonn, au 22e, il rentra au pays avec ce régiment au printemps de 1919. Il avait alors le grade de major.

Il était membre du Club Laval-sur-le-Lac et du Club Lac d'Argent; il faisait aussi partie du Club de Réforme, du Club Saint-Denis et du Canadian Club. Depuis environ un an la maladie avait empêché le juge de siéger.

M. De Serres avait été président du journal le **Canada**.

Joseph Proulx, N.P.

Me Joseph Proulx, notaire, est décédé à l'âge de 59 ans.

Né le 3 mars, à Ste-Geneviève de Batiscan, il avait fait ses études classiques au collège Ste-Thérèse et son droit à l'Université de Montréal.

Il s'était marié en premières noces à Philomène Joly, et en secondes noces à Mme veuve Charles Marchand. Lui survivent: sa femme, deux filles, Lorraine et Jacqueline Proulx, une belle-fille, Yvette Marchand; deux beaux-fils, le lieutenant Roger et Jean Marchand, ce dernier attaché au service de publicité du Pacifique Canadien; deux beaux-frères, MM. A. Joly et C. Corribeau, et deux belles-soeurs, Mme C. Corribeau et Madeleine Reinhardt.

Me Maurice Dugas

M. Maurice Dugas, c. r., est décédé à 54 ans.

Il était le frère de M. Lucien Dugas, président de la Régie des services publics, et le fils de feu François-Octave Dugas, qui fut député de Montcalm aux Communes puis juge à la Cour supérieure de Joliette.

Le défunt naquit à Joliette. Il fit ses études au collège de cette ville, puis au Collège Sainte-Marie de Montréal. Admis au Barreau en 1910, il fut nommé conseil du roi en 1924. Il s'était acquis une réputation enviable d'avocat-conseil et c'est à ce titre qu'il faisait partie de l'étude David, Perrier, Brossard et Demers.

Lui survivent: sa femme, née Desrosiers, (Rhéa); trois filles: Gisèle, Yvette, (Mme Camille Archambault) et Denise; un fils, M. Jean Dugas; un frère, M. Lucien Dugas; deux belles-soeurs, Mme Lucien Dugas et Mme veuve Alexandre Guibault, et un gendre, M. Camille Archambault.

Dr Augustin Graton

Le Dr Augustin Graton, chirurgien-dentiste, est décédé après une courte maladie, à son domicile, 77 ouest, boulevard Saint-Joseph, à 52 ans.

Lui survivent: huit enfants, Fernand, Lucie, Claire, Thérèse, Gilles, Marie, Céline et Bernard Graton; trois frères, M. Joseph Graton, marchand de Sainte-Thérèse; le Dr Doris Graton, chirurgien-dentiste de Montréal, et M. Adhémar Graton, B.A., B.S.A.; trois soeurs, la R. S. Ste-Thérèse de Jésus, S.G.M., (Marguerite); la R. S. St-Jean de Régis, R.I.C., (Albertine); la R. S. Marie de Ste-Constance, du Bon-Pasteur, (Bernadette), et plusieurs autres parents.

Le corps mystique de l'Antechrist

par René Bergeron. Editions Fides, 430 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Le corps mystique du Christ est l'Eglise catholique qu'il a fondée sur les apôtres et qui continue son oeuvre de glorifier le Père et de sauver les hommes. Satan, l'ange révolté se dresse, lui, comme l'Antéchrist; s'appliquant à singer Dieu, il institue une contre-église, fondée sur l'erreur, qui est en quelque sorte son corps mystique et qui travaille à son oeuvre de perdre les âmes par haine de Dieu.

En face de la vérité éternelle et une, l'erreur multiple et changeante, mais qui trouve précisément dans la haine un élément d'unité et de continuité. Peu importe comment et par qui, peu importe que ce soit par des voies contradictoires ou en apparence ennemies, pourvu que Dieu soit méconnu et insulté, Satan a accompli son ouvrage.

Voilà l'idée du livre de M. René Bergeron, idée très juste, et qu'on ne se souvient pas d'avoir vu ainsi mise en valeur. Nazisme, communisme, franc-maçonnerie, véritables contre-églises, qui sont nées de principes différents, qui se combattent parfois, qui au fond sont une même chose, une révolte contre Dieu et ses lois.

M. de Koninck, doyen de la faculté de philosophie de l'université Laval, qui a pris connaissance dans son récent voyage à Chicoutimi du livre de M. Bergeron, n'a pas caché son impression très favorable et a fait de l'ouvrage de grands éloges dans chacune des conférences qu'il a données.



Tél. CRescent 4768

Soir: } CR. 8646
DO. 7919

LA PLOMBERIE NATIONALE ENRG.

REPARATIONS ET AMELIORATIONS
Service rapide — Jour et nuit

ADELARD HUDON & FILS, prop.

119 OUEST, RUE ST-VIAEUR

La **MOLSON** pour recevoir économiquement



Aujourd'hui, plus que jamais, on dit partout: *Pour moi, toujours* **MOLSON**



La meilleure société adopte la meilleure bière du Canada

Renommée pour sa limpidité de cristal, son goût fin et moelleux, la Bière Black Horse est la préférée des gens du monde habitués aux bonnes choses. La Bière Black Horse doit ses exceptionnelles qualités à cinq générations de brasseurs experts. Offrez-vous-en un verre aujourd'hui.

C'est la meilleure bière du Canada!

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL

BLACK HORSE
Moelleuse

